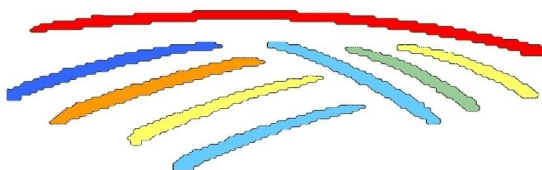




ARDEAR
Rhône-Alpes



Association Régionale de Développement de l'Emploi Agricole et Rural

RAPPORT D'ACTIVITE

2008

(période du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008)

ASSEMBLEE GENERALE DU 9 DECEMBRE 2008
à LA CÔTE SAINT ANDRE

Sommaire

VIE ASSOCIATIVE	1
TRAVAIL AU SEIN D'INPACT	2
PROMOTION DE L'AGRICULTURE PAYSANNE	4
AUTONOMIE ALIMENTAIRE DES ELEVAGES	10
LES SEMENCES PAYSANNES	12
VILLES - CAMPAGNES ET NOUVELLES RELATIONS PRODUCTEURS CONSOMMATEURS	18
PLATE FORME DE DISTRIBUTION DE PRODUITS REGIONAUX	21
INSTALLATION / CREATION D'ACTIVITE	23
PARTENARIAT PAYSAN POUR L'ECHANGE NORD / SUD EQUITABLE	28

VIE ASSOCIATIVE

Référents paysans : membres du bureau

Salarié : Romuald Wack - 6 rue Claudius Collonge – 69002 LYON – ardear.ra@wanadoo.fr
tél. : 04 78 37 32 85 – fax : 04 72 41 79 22

Réorganisation profonde des réunions de bureau et de Conseil d'Administration

Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois et le bureau 15 fois (7 réunions téléphoniques).

Les membres du CA ont souhaité expérimenter cette année une nouvelle forme de travail : l'ARDEAR porte de nombreuses actions pilotées par des comités. Le rythme des réunions de CA ne permettent pas de répondre rapidement à l'avancée des actions. Il a alors été proposé de tester une nouvelle forme d'organisation dans laquelle le bureau serait l'interlocuteur des comités de pilotage pour les prises de décisions et le Conseil d'Administration deviendrait un lieu de réflexion et d'orientation.

C'est ainsi que trois des quatre CA de la période ont été ouverts à des représentants supplémentaires et aux salariés des structures départementales. Ces réunions ont permis de définir les orientations à court terme sur les questions d'agriculture paysanne (03/09/07) et d'installation (18/02 et 24/06/08). Le quatrième CA (15/10/07) a été un temps de préparation de l'AG de 2007.

La mobilisation de l'équipe associative

Les administrateurs de l'ARDEAR sont au nombre de 12. Il n'y a pas eu de représentant de l'Ain pendant la période. Depuis le CA du 18 février 2008, le bureau est composé de Thérèse Nesme (Trésorière), Paul Chataignon (Président) et Alain Lhôpital (vice Président). La prochaine AG devra permettre de renforcer le CA et le bureau.

Travail avec les structures départementales

L'ARDEAR travaille en étroite relation avec les huit structures départementales membres : ADDEARs et Confédérations paysannes. Les relations se traduisent de deux manières : pilotage de l'ARDEAR via les représentants élus en CA, et des échanges de prestations et de compétences, facturées ou non.

La relance de la LIRE

La Lettre d'Information Rhône-Alpine est un bulletin de 6 pages envoyé quatre fois par an aux membres des comités départementaux, collectifs et conseils d'administration des confédérations paysannes et ADDEAR de Rhône-Alpes (180 exemplaires). Rédigée par les animateurs régionaux, elle a pour but d'informer les militants de l'avancée des actions et projets menés à l'échelle régionale. Deux éditions (avril et juillet) ont été envoyées, une troisième est prévue en octobre 2008.

Nous avons peu de retour : un questionnaire sera envoyé avec une prochaine édition.



Le renouvellement de la convention d'objectifs avec le Conseil Régional

Nous avons renouvelé pour une période de trois ans (2008-2010) la convention d'objectifs avec le Conseil Régional qui nous permet de financer nos actions en faveur de l'agriculture paysanne, de l'autonomie semencière, des relations villes – campagnes, des circuits courts de commercialisation et de l'installation. Travail qui se fait en étroite relation avec les structures départementales.

TRAVAIL AU SEIN D'INPACT RHÔNE-ALPES

Référents paysans : Paul Chataignon

Salarié : Romuald Wack

Coordonnées : 6 rue Claudius Collonge – 69002 LYON – ardear.ra@wanadoo.fr
tél. : 04 78 37 32 85 – fax : 04 72 41 79 22

Un travail pour la structuration d'INPACT Rhône-Alpes

La mise en route d'un "audit" de structuration

Un chantier important a été mis en route en juillet 2007 pour aider à la structuration du réseau INPACT en Rhône-Alpes. La question que se posent l'ensemble des partenaires : « **comment faire évoluer l'organisation et la structuration d'INPACT RA pour mieux valoriser les synergies ?** »

C'est pour répondre à cette question de manière concrète que, sur financement du Conseil Régional, le réseau a fait appel à un cabinet extérieur (Hors saison, Agnès Coiffard) pour l'accompagner dans ce travail de structuration

Les résultats attendus

Les partenaires souhaitent améliorer la lisibilité et l'efficacité d'INPACT au service des membres du réseau et du développement durable en Rhône-Alpes. En particulier, ils tenteront de mettre en évidence la cohérence et les synergies du réseau ; ils préciseront les rôles et fonctions d'INPACT en Rhône-Alpes et feront des propositions pour une structuration efficace et un plan d'action sur 5ans.

Déroulement de l'opération en 3 phases

Phase I janvier à juin	Agnès COIFFARD a rencontré chacune des structures membres d'INPACT afin de faire un état des lieux et de recueillir les points de vues de chacun sur le sujet par renseignement d'un questionnaire,
Phase II Septembre - octobre 2008	1 ^{er} jour de travail en commun : échanges à partir de la synthèse pour proposer des pistes d'organisation. Quelles sont nos motivations ? INPACT, qu'est-ce que c'est ? Quel projet pour les 5 ans à venir (Qu'est-ce qu'on fait et comment) ? 2 ^{ème} jour : travaux en ateliers pour approfondir les propositions précédentes 3 ^{ème} jour : mise en commun des résultats des travaux en ateliers, chacun repart avec différentes options parmi lesquelles il faudra faire un choix.
Phase III fin 2008	1 jour de concertation, prise de décision commune. Chaque structure expose chez choix à partir des résultats des travaux précédents et on arrête un choix commun sur « Qu'est-ce qu'on fait et comment pour les 5 ans à venir? » Un document final de type « feuille de route » est remis à INPACT RA par Agnès Coiffard à la fin de l'année et permettra le démarrage effectif des activités.

Restitution de la phase I le 17 juin

Agnès Coiffard a présenté une restitution de son travail d'enquête le 17 juin 2008 à l'ensemble des partenaires.

Cette restitution a permis de mieux connaître les projets fondamentaux, les missions et l'organisation de chacun des partenaires. Nous avons également échangé sur le rôle de chacun et mesuré la motivation à s'engager dans INPACT.

Il est ressorti de l'enquête trois questions clés à trancher :

- Quel est le projet commun aux partenaires (buts, objectifs et stratégies, rôle de chacun) ?
- Les partenaires souhaitent-ils partager des locaux communs ?
- Comment s'organise l'animation d'INPACT RA ?

La suite des travaux devra permettre d'apporter des réponses à ces questions.

Le système de conseil agricole (SCA) INPACT

Définition du système de conseil agricole (source : ministère de l'agriculture)

Prévu par la réforme de la PAC de 2003, le système de conseil agricole (SCA) est un dispositif facultatif pour les agriculteurs qui leur permet de bénéficier de conseils et d'expertise pour conforter ou développer des démarches de bonnes pratiques agricoles en matière de protection de l'environnement, de santé des animaux et des végétaux et de bien-être animal afin de répondre aux exigences de la conditionnalité des aides.

Habilitation du réseau INPACT Rhône-Alpes

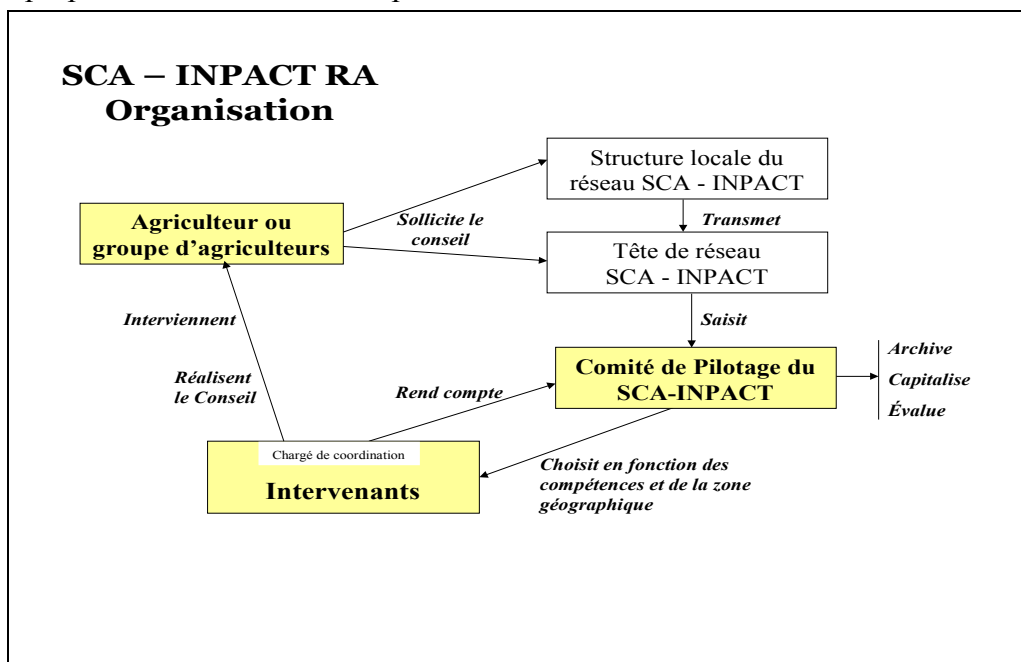
L'enjeu pour le réseau est de « mettre un pied dans la porte ». Aujourd'hui le conseil agricole, lié à l'éco-conditionnalité, est optionnel ; mais rien ne permet de penser qu'il le restera. Afin d'éviter le monopole des chambres d'agriculture, la décision a été prise de faire une demande d'homologation dès la première année de la mise en route du SCA.

Un autre enjeu, est de donner une action concrète et une visibilité au réseau INPACT RA.

Le dossier déposé implique également des partenaires qui ne sont pas membres stricto sensu d'INPACT. Nous devons renouveler la demande d'homologation en 2009. Ce sera l'occasion d'impliquer des partenaires supplémentaires (FRAPNA...).

Organisation du Système de Conseil Agricole INPACT Rhône-Alpes

Le schéma proposé est relativement simple :



Les paysans sollicitent une structure locale du réseau ou la "tête de réseau" (ARDEAR en 2008). Elle saisit le comité de pilotage du SCA (le comité INPACT actuellement) pour qu'il choisisse les intervenant compétents pour répondre à la sollicitation. C'est le comité de pilotage qui est chargé de la capitalisation et de l'évaluation des conseils.

PROMOTION DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Référents paysans : membres du bureau et du CA

Salarié : Romuald Wack

La mise à jour de la charte agriculture paysanne et de l'outil de diagnostic

La charte de l'agriculture paysanne et son outil de diagnostic informatique ont été élaborés entre 1997 et 2001. Ils ont permis de collecter des références et d'aider des paysans à engager une démarche d'agriculture paysanne. De nombreux projets, collectifs et individuels, ont émergé, notamment en faveur de la relocalisation des échanges et de l'autonomie. Il est donc devenu nécessaire de les mettre à jour et d'élargir leur utilisation pour rendre lisible l'agriculture paysanne par tous, agriculteurs et consommateurs.

De nouvelles attentes

A l'origine, la charte d'agriculture paysanne a pour but de :

- ✓ **définir des pratiques**, des modes de production vers lesquels il faut tendre,
- ✓ analyser les système de production,
- ✓ mettre en évidence les éléments du **cadre politique** qui influent sur les modes de production et faire des propositions pour mettre en place l'agriculture paysanne,
- ✓ définir des **pistes d'évolution** et de démarche pour les agriculteurs.

La charte et l'outil de diagnostic créés en 1997 et 2001 ont permis d'apporter des éléments de réponse et d'atteindre ces objectifs. Depuis, de nouvelles attentes se sont exprimées. Les outils existants ne peuvent pas pleinement y répondre :

- x communiquer sur ses pratiques inscrites dans une démarche d'agriculture paysanne,
- x rendre lisible l'agriculture paysanne auprès du plus grand nombre.

Un travail collectif régional en lien avec un travail national

Suite à ces réflexions, un groupe de travail régional s'est réuni entre septembre 2007 et mars 2008 avec la feuille de route définie lors du CA du 3 septembre 2007 :

Objectifs du travail	Alimenter le travail de la FADEAR sur l'adaptation de l'outil technique pour pouvoir répondre aux besoins exprimés en Rhône-Alpes : <ul style="list-style-type: none"> x Identifier et répertorier les points de blocages liés à l'utilisation de l'outil actuel x Préciser les spécificités des fermes Rhône-alpines non prise en compte dans la charte AP x Apporter des propositions pour adapter les critères et indicateurs existants x Identifier et proposer des critères et indicateurs à ajouter ceux existant x Participer aux groupes de travail par production (organisés par la FADEAR) Construire des outils de communication en direction de divers publics Préparer l'accueil d'un stagiaire pour tester la charte et l'outil modifié (prévu au printemps).
Les besoins / envies	Communiquer / traduire la charte agriculture paysanne auprès des consommateurs (circuits courts et longs), des paysans, des citoyens... Partager la démarche pour impliquer plus de paysans ou futurs paysans, soit de manière globale soit à travers des thèmes spécifiques de la charte Ne pas entrer dans une logique de <i>labellisation</i> / certification et réfléchir au cadre de reconnaissance
Les freins à lever	Prendre en compte tous les systèmes de production / transformation / commercialisation Etre clair pour tous les types de publics Répondre à des buts divers : commercialisation, conseil, transmission / installation, convaincre... Avoir les moyens pour financer le travail (adaptation, réalisation des diagnostics...) Modifier l'outil informatique
Des pistes à explorer	Voir d'autres initiatives : Agriculture Biologique, IDEA, Nature et Progrès... Améliorer la grille d'analyse. En utiliser d'autres. Travailler sur la communication. Utiliser plusieurs outils. Amener les consommateurs à faire la démarche pour mieux comprendre les manières de travailler des paysans. Faire des diagnostics avec la grille actuelle et s'en servir pour améliorer l'outil de diagnostic Relancer un travail sur les systèmes coopératifs. Mettre en avant les atouts de l'outil actuel (revenu, temps de travail...)

Après avoir réaffirmé la volonté de maintenir l'agriculture paysanne dans un esprit de *démarche* et de travailler en profondeur à la mise à jour / adaptation de l'outil de diagnostic, le groupe a précisé les chantiers prioritaires en Rhône-Alpes pour l'automne – hiver 2007/2008 :

- faire proposition de réajustement de certains indicateurs,
- mener une réflexion plus poussée sur le thème *répartition*,
- intégrer les aspects *circuits courts*, *commerce équitable* et *échanges locaux*, insuffisamment évalués actuellement dans la grille d'évaluation,
- améliorer la *lisibilité* et la *communication*

Les autres travaux seront menés à l'échelle nationale en participant aux groupes nationaux :

- adapter l'outil aux cultures spécialisées,
- mettre à jour et modifier le logiciel informatique,
- travailler sur cadre de reconnaissance et de valorisation de l'agriculture paysanne.

Les premiers résultats...

...sur le réajustement de l'outil de diagnostic

Thème de la charte	Propositions d'évolution
Autonomie	Augmenter la place du revenu dans le calcul de l'autonomie économique et prendre en compte les revenus hors exploitation (loyer perçus, autoconsommation...). Simplifier les calculs pour l'autonomie technique (alimentation des animaux, fertilisation...) et trouver des critères pour les cultures spécialisées. Améliorer le calcul de l'autonomie énergétique : prise en compte des plastiques et adapter les échelles aux différents systèmes. Revoir l'évaluation de l'autonomie au regard des mode de transformation et de commercialisation.
Transmissibilité	Moins détailler les questions relatives à l'isolement. Revoir la grille d'évaluation du temps de travail Sécurité vis à vis du foncier : en faire une question qualitative Demander le degré de satisfaction du paysan face à son revenu Mieux prendre en compte les modes de commercialisation
Développement local	Revoir l'indicateur mesurant la création d'emploi Intégrer une mesure des condition d'emploi des salariés, notamment des saisonniers
Travail avec la nature	Valoriser les pratiques phyto et véto plutôt que l'adhésion à l'AB Revoir les indicateurs d'évaluation de l'utilisation des fertilisants organiques et minéraux (bilan apparent plutôt que bilan Corpen)
Répartition des volumes de production	Revoir complètement sa mesure. Comparer le volume de production de la ferme à celui proposé par les confédérations paysannes dans le schéma départemental des structures Prendre en compte le revenu ou le chiffre d'affaire par actif (en séparant la vente directe de la vente classique) Envisager une approche plus subjective d'appréciation de la taille comparée de la ferme
Qualité des produits	Elle pourrait être la synthèse des cinq thèmes précédents.

...sur l'adaptation de l'outil aux cultures spécialisées

Ce travail, mené par la FADEAR et auquel participe l'ARDEAR, permettra d'utiliser l'outil de diagnostic sur les systèmes de production spécialisés : maraîchage, viticulture, arboriculture. C'est par un système de modules, « *activables* » en fonction des productions présentes sur la ferme, que nous pourrons analyser correctement ces fermes.

Il est prévu de tester le nouvel outil sur une ferme maraîchère et chez un paysan vigneron de Rhône-Alpes en septembre 2008.

Le nouvel outil de diagnostic devrait être disponible début 2009.

A destination des paysans : pour améliorer la lisibilité de l'agriculture paysanne et permettre à un plus grand nombre de paysans d'y accéder, nous avons lancé dans le premier semestre 2008 deux chantiers :

1. **formations** des animateurs et des paysans référents à l'agriculture paysanne. L'objectif est de former des personnes, paysans ou techniciens, relais dans les départements. Ces personnes seront capables de présenter l'agriculture paysanne, de conduire des diagnostics et d'organiser des événements (formations, actions de démonstration, visites de fermes...) autour de l'agriculture paysanne. Trois jours de formation pour les animateurs du réseau ont débuté le 10 juin. Une formation sera proposée aux paysans en fin d'année 2008.
2. la création et la diffusion d'**outils de présentation** de l'agriculture paysanne : chaque structure départementale de Rhône-Alpes a reçu un exemplaire du DVD « l'agriculture paysanne dans le Nord Pas de Calais » et d'un panneau de présentation de l'agriculture paysanne réalisé dans le cadre de fermes du monde.

A destination des consommateurs : pour faire ce travail, nous avons réuni dans un premier temps l'ensemble des partenaires avec qui nous travaillons sur les circuits courts de commercialisation et les relations villes-campagnes : ALLIANCE, Alter Conso, AVEC, Accueil Paysan, l'Arbre à Légumes, Croc'Ethic et A Deux pas des Champs. Ensemble nous avons tenté de définir une manière de communiquer sur l'agriculture paysanne. Les principes les plus importants retenus pour communiquer sont : la relocalisation des échanges, la saisonnalité des produits et la qualité des produits.

Ce groupe continue à se réunir avec deux projets à réaliser à court terme : une plaquette de communication sur les acteurs des circuits courts lyonnais et un soiré en novembre sur la relocalisation de l'agriculture (voir ci-dessous dans le chapitre « relations villes-campagnes »)

Actions de démonstration autour de l'agriculture paysanne

Depuis plusieurs années l'ARDEAR anime en Rhône-Alpes un réseau de fermes de démonstration. Au même titre que la formation, l'objectif de telles actions est de donner à des paysans les moyens de pratiquer l'agriculture paysanne sur leurs fermes. C'est par la rencontre entre paysans sur des fermes et par le partage de pratiques que se fait cet échange de savoir et de savoir-faire.

Des fermes ouvertes pour échanger entre paysans et se former

Tout comme la formation, l'action de démonstration a pour finalité d'améliorer les pratiques des paysans sur leurs fermes.

La formation a pour objectif de permettre aux participants d'apprendre des méthodes, des outils et des pratiques qu'il pourra s'appropriier et utiliser sur sa ferme et son territoire. L'action de démonstration est un temps de diffusion et de partage de pratiques entre paysans, le plus souvent sur leurs fermes. A l'issue de ce temps, chacun peut construire les méthodes et les outils pour progresser sur sa ferme.

Le réseau de fermes de démonstration en agriculture paysanne en Rhône-Alpes a créé ces temps autour des 6 thèmes de l'agriculture paysanne.

Quatorze fermes ouvertes, dont six principalement sur les questions d'autonomie semencière, ont été réalisées cette année (huit l'année précédente). C'est **près de 150 paysans** qui ont pu échanger autour de l'agriculture paysanne, et bien souvent avec d'autres citoyens : consommateurs, élèves en formation, élus...

Date et Lieu	Contenu	Participants
5 juillet 2007 (74)	Semences : voir rapport activité 2007	22 dont 2 paysans
21 juillet 2007 (07)	Semences : voir rapport activité 2007	17 dont 8 paysans
30 juillet 2007 (38)	Semences : voir rapport activité 2007	9 dont 8 paysans

Date et Lieu	Contenu	Participants
<p>23 septembre 2007 à Boussy (74) Organisée avec CP 74</p>	<p>Découverte de la démarche d'agriculture paysanne en expliquant les choix faits sur la ferme, dépendant de son histoire et du contexte économique et humain. Les associés du GAEC ont entamé un travail pour améliorer l'autonomie alimentaire de leur élevage : place prépondérante de l'herbe dans le système fourrager, diminution de l'utilisation des intrants...</p>	<p>18 paysans</p>
<p>30 septembre 2007 à Sainte Luce (38) Organisée avec ADDEAR38</p>	<p>Le thème de cette ferme était l'installation en agriculture paysanne et l'importance de créer de l'emploi en milieu rural. La ferme a permis de présenter une installation hors cadre familial en 2001 sur une commune en déprise. L'organisation de la ferme a pris en compte la valorisation des produits et l'organisation du temps de travail.</p>	<p>17 dont 14 paysans</p>
<p>6 mars 2008 St Germain Lespinasse (42) Organisée avec l'ADDEAR42</p>	<p>Découverte de l'agriculture paysanne par un public de paysans en activité et de futurs paysans par la présentation à la MFR de Saint Germain Lespinasse du diagnostic d'une ferme spécialisée en en vaches allaitantes. Le principal atout de cette ferme au regard de l'agriculture paysanne : ses performances économiques dues à sa bonne autonomie. D'une part l'autonomie financière : faibles investissements (utilisation de matériel en commun, implication dans un service d'entraide local) et maîtrise des charges (parcellaire groupé qui facilite les récoltes). Et d'autre part l'autonomie technique : bonne valorisation de l'herbe. Ces atouts, conséquents à des choix stratégiques de l'éleveur, ont eu pour conséquence directe la diminution de son temps de travail. Ce qui lui a permis de s'impliquer plus dans la vie locale.</p>	<p>21 dont 4 paysans</p>
<p>19 mars 2008 à Précieux (42) Organisée avec l'ADDEAR42</p>	<p>Découverte de l'agriculture paysanne par un public de paysans en activité et de futurs paysans par la présentation, au lycée de Précieux suivi d'une visite de la ferme Besson à Saint Galmier, du diagnostic d'une ferme spécialisée en en vaches laitières. La ferme présentée a entamé une démarche d'agriculture paysanne depuis 1999. En 2001, suite à la réalisation d'un diagnostic AP sur sa ferme, l'éleveur engage un travail pour améliorer son autonomie, notamment par une meilleure valorisation de l'herbe dans l'alimentation des vaches. Ce travail a aussi permis une amélioration nette d'autres thèmes de l'agriculture paysanne sur cette ferme : meilleure qualité des produits et diminution de l'impact des pratiques sur l'environnement. Par contre, ce choix a eu un impact négatif sur la transmissibilité (investissement pour la construction d'une stabulation) et la répartition des volumes de production (acquisition de foncier (4 ha) et de quotas supplémentaires (25,000 l.) nécessaires pour améliorer l'autonomie).</p>	<p>20 dont 4 paysans</p>
<p>2 avril 2008 à Mornand en Forez (42) Organisée avec l'ADDEAR42</p>	<p>Découverte de l'agriculture paysanne par un public de paysans en activité et de futurs paysans par la présentation, à la MFR de Mornand en Forez suivi d'une visite de la ferme de Claire et Anthony JEAN à Chalmazel, du diagnostic d'une ferme laitière de montagne qui transforme une partie du lait en tome et fourme de Montbrison vendue en direct. Les principaux atouts de cette ferme au regard de l'agriculture paysanne sont son autonomie en fourrages, la qualité des produits, et le travail avec la nature. Le couple de paysans tire une grande satisfaction du contact direct avec les consommateurs.</p>	<p>22 dont 4 paysans</p>
<p>9 avril 2008 (73)</p>	<p>Semences : voir ci-après</p>	<p>75paysans</p>
<p>27 avril 2008 à Marin (74) Organisée avec la CP 74</p>	<p>Découverte de la démarche d'agriculture paysanne sur une ferme viticole de Haute Savoie. Le diagnostic de la ferme a été présenté en même temps qu'une visite de l'exploitation. Le paysan a présenté comment à partir des réalités historiques, économiques et pédo-climatiques de la ferme, et en faisant des choix pour développer plus particulièrement la qualité des produits et diminuer son impact sur l'environnement (diminution des engrais) il a pu s'inscrire dans une démarche d'agriculture paysanne.</p>	<p>21 paysans</p>
<p>26 mai 2008 (42)</p>	<p>Semences : voir ci-après</p>	<p>33 dont 17 paysans</p>



Date et Lieu	Contenu	Participants
14 juin 2008 à <i>Montromand</i> (69) Avec Insertion & Terroirs	Découverte de l'agriculture paysanne et de l'intérêt à diversifier les moyens de commercialisation des produits de la ferme par la présentation d'un diagnostic et de la visite du GAEC du Pis des Lys. Le paysan a présenté le diagnostic de son exploitation : le choix récent de s'impliquer dans la transformation fromagère et la vente directe, qui permette une reconnaissance du travail fait, sont des points de motivation pour que le paysan s'inscrive plus avant dans la démarche d'agriculture paysanne.	10 dont 8 paysans
22 juin 2008 (73)	Semences : voir ci-après	20 paysans
8 juillet 2008 (74)	Semences : voir ci-après	7 paysans
25 juillet 2008 (07)	Semences : voir ci-après	27 dont 5 paysans
28 juillet 2008 (07)	Semences : voir ci-après	14 dont 6 paysans
15 septembre 2008 (38)	Semences : voir ci-après	27 dont 13 paysans
5 octobre 2008 à <i>Frontenas</i> (69) Organisée avec la CP 69	Découverte de l'agriculture paysanne par la visite d'une exploitation laitière. Après une présentation des dix principes et des six thèmes de l'agriculture paysanne, le paysan a présenté les points forts de sa ferme au regard de la charte et expliqué le cheminement réalisé pour avancer dans la démarche d'agriculture paysanne : <ul style="list-style-type: none"> – autonomie alimentaire : foin et céréales intégralement produites sur la ferme. Séchage du foin en grange avec de l'air chauffé grâce à l'énergie solaire. – Autonomie énergétique : récupérateur d'énergie sur le tank à lait pour la production d'eau chaude – Démarche d'agriculture biologique pour diminuer la pression sur l'environnement et améliorer la qualité des produits. 	54 dont 18 paysans
28 octobre 2008 à <i>La Salette Fallavaux</i> (38) Organisée avec l'ADDEAR 38	Ferme ouverte sur les énergies renouvelables	13 dont 11 paysans

L'augmentation du nombre d'actions de ce type se confirme pour l'année suivante (déjà 6 fermes réalisées entre le 1er juillet et le 30 novembre 2008).

Les articles de presse et publications

En complément de ces journées de terrain, de plus en plus d'articles techniques sont publiés via les journaux départementaux des Confédérations paysannes :

- article sur la chèvreserie du Pradier, en Savoie (Paysans de Savoie n°134 – janvier 2008 – 500 exemplaires), présentant une ferme bien engagée dans la démarche d'agriculture paysanne à travers quelques thèmes.
- Article sur la ferme de Denis Novel en Savoie (Paysans de Savoie n°136 – aout 2008 – 500 exemplaires) pour présenter une démarche d'autonomie.

Les journaux de la Loire (Solidarité paysanne, mensuel) et du Rhône (Le Réveil Paysan, trimestriel) envoyés à plus de 2.000 paysans de ces départements. Chaque édition contient une page présentant une ferme en démarche d'agriculture paysanne : présentation des caractéristiques techniques, témoignages des paysans...

Une plaquette et une lettre bimestrielle d'information sur les semences paysannes, ainsi que des pages sur le site Internet du Réseau Semences Paysannes ont été réalisées (voir chapitre sur les semences paysannes).

Les autres actions du réseau de démonstration

D'autres événements, appuyés par l'ARDEAR et conduits par les structures départementales, ont permis de promouvoir l'agriculture paysanne auprès d'un public plus large, sur des fermes ou non. On citera pour exemple :

- le 2 mars 2008 dans la Loire, l'ADDEAR 42 a participé à l'organisation d'une conférence sur ***l'autonomie énergétique*** dans les fermes. Nous avons pu mettre en avant des initiatives locales innovantes en terme d'économie d'énergies fossiles sur les fermes : production d'huiles végétales et de tourteaux par la CUMA de Feurs, valorisation de l'herbe grâce au séchage solaire des fourrages... Ces témoignages ont été analysés et mis en perspective par Marc DUFUMIER, professeur d'agriculture comparée et développement à l'Institut National Agronomique de Paris Grignon (INA PG). Cette conférence a réuni plus de cinquante personnes : paysans, techniciens, consommateurs et élus.
- Le 18 avril 2008 à Désaignes en Ardèche, l'ADDEAR 07 a organisé une ferme ouverte avec les **élus** du territoire concerné pour montrer deux fermes en démarche d'agriculture paysanne qui contribuent pleinement à la ***répartition des volumes de production*** et démontrer qu'il est possible de vivre de son revenu sur une petite ferme.
- Le 23 mai 2008 en Savoie, avec la Confédération Paysanne, lors de la projection du film « Paroles de paysans » nous avons animé un débat autour de l'agriculture paysanne et de l'importance de la ***relocalisation des échanges***. L'échange entre ***paysans et consommateurs*** a permis à ces derniers de mieux comprendre les différents modes de production et l'importance de leur choix de consommation.
- Acquisition de références et d'éléments de réflexion sur ***l'autonomie alimentaire des élevages*** en Rhône-Alpes (voir chapitre suivant sur l'autonomie alimentaire des élevages).
- Formation de paysans dans le Monts du Lyonnais et les les Monts d'Or pour qu'ils puissent accueillir du public et communiquer sur leur ferme à travers l'agriculture paysanne.

Par ailleurs de nombreuses formations sont organisées par les structures départementales à l'occasion desquelles la démarche d'agriculture paysanne est présentée.

Perspectives 2008-2009

Former les paysans et les salariés à l'agriculture paysanne

L'agriculture paysanne prend de plus en plus d'ampleur en Rhône-Alpes. De nombreux "événements" ont lieu : fermes ouvertes, formations, rencontres, publications dans les journaux, diagnostics individuels ou collectifs... Ils demandent de mobiliser de plus en plus de personnes ressources, paysans bénévoles et animateurs. C'est pourquoi deux formations sont prévues pour former d'une part les paysans et d'autre part les animateurs des ADDEAR et Confédération Paysannes des départements de Rhône-Alpes.

Poursuivre un travail collectif régional sur l'agriculture paysanne, en lien avec la FADEAR

Le travail d'adaptation de la charte et de son outil de diagnostic devra voir son aboutissement en janvier 2009. L'ARDEAR s'est portée volontaire pour tester le nouvel outil en Rhône-Alpes.

Un travail sur « qu'est-ce qu'une petite ferme en Rhône-Alpes ? » pourrait être lancé.

AUTONOMIE ALIMENTAIRE DES ÉLEVAGES

Référents paysans : Paul Chataignon (ARDEAR) et Daniel Jullien (Confédération paysanne)

Salarié : Romuald Wack

Rappel du contexte : un dispositif régional d'aide aux éleveurs

Dans son Plan Régional pour l'Agriculture et le Développement Rural (PRADR) le Conseil Régional a décidé « *d'encourager les initiatives collectives présentant un caractère innovant et transposable pour une maîtrise des coûts et une autonomie en matière d'approvisionnement et de consommation énergétique sur les exploitations agricoles* » (mesure 7). C'est sur cette base qu'en septembre 2006, Gérard Leras, élu fortement impliqué sur la question, s'est vu confier la mission de conduire un groupe de travail pour l'élaboration d'un dispositif d'aide régional. Ce dispositif devra promouvoir et de soutenir les expériences et pratiques favorisant l'autonomie alimentaire des élevages.

Ce groupe de travail (syndicats agricoles, chambres d'agriculture, organismes de développement agricole...) s'est réuni une première fois en décembre 2006. Différentes visites de fermes, coopératives et CUMA ont permis en 2007 et 2008 de voir de expériences concrètes en faveur de l'autonomie alimentaire des élevages.

La contribution de l'ARDEAR au groupe de travail du 19 juin 2007

Pour l'ARDEAR l'autonomie est importante :

- ✓ pour valoriser ce qui est à nous ou près de chez nous,
- ✓ car ce qu'on n'achète pas, ce sont des dépenses en moins,
- ✓ pour limiter le transport (énergie, pollution...)
- ✓ pour augmenter les emplois locaux et l'activité en milieu rural (transformation...),
- ✓ pour favoriser la biodiversité cultivée ou non,
- ✓ pour réfléchir et agir sur les économies d'énergie, d'intrants et d'eau par l'adaptation d'espèces adaptées localement.

L'ARDEAR envisage 6 axes d'intervention possibles afin de favoriser:

- ✓ les systèmes herbagers (pour les herbivores)
- ✓ les systèmes d'échanges locaux de fourrages / aliments
- ✓ la production de protéines localement :
- ✓ la recherche et la culture de variétés adaptées à la sécheresse :
- ✓ les systèmes économes en intrant :
- ✓ la valorisation du produit final :

Mesures envisageables pour mettre en oeuvre les six axes

- ✓ aide à ***l'investissement*** : séchage en grange, aide aux clôtures, ...
- ✓ aide à l'organisation d'***échanges locaux*** : échanges de protéines entre la plaine et la montagne
- ✓ aide à la ***formation technique*** : gestion des plannings fourragers...
- ✓ aide à la ***recherche participative*** sur les semences adaptées aux conditions locales.
- ✓ aide à la ***réalisation d'un diagnostic*** : préalable à toute action en faveur de l'amélioration de l'autonomie alimentaire de l'élevage.

D'autres interventions que financières sont possibles : aide à l'allongement de la durée des prêts, incitation à la formation, utilisation de dispositifs existants...

Il semblerait qu'une grande partie des idées énoncées ci-dessus soient retenues dans la délibération qui sera votée fin janvier 2009.

Réalisation d'un diagnostic, préalable à toute action

L'idée de la réalisation préalable d'un « diagnostic autonomie » a été retenue. Un groupe de travail technique auquel Paul et Romuald ont contribué a construit et testé un outil de diagnostic sur 23 fermes dans l'été 2008.

A l'issue de ce test et après ajustements, cet outil est presque opérationnel. Sa réalisation sur une ferme demandera deux jours de travail et se déroulera en trois temps :

1. collecte d'informations sur la ferme
2. traitement de l'information et analyse des résultats avec l'éleveur (peut se faire lors de la collecte)
3. définition d'un plan d'action pour l'éleveur qui définit les mesures qui seront appliquées

Ce sera à l'éleveur de choisir l'organisme qui réalisera le diagnostic. L'ARDEAR sera très certainement habilitée à le réaliser.

Anticiper le démarrage du dispositif

Un intérêt fort pour l'ARDEAR d'être prête dès janvier 2009

Le dispositif régional d'aide n'est pas encore validé. Mais dès à présent il est important que notre réseau puisse être fortement présent sur cette action car elle nous permettra :

- ✓ de mettre en oeuvre nos idées sur l'autonomie,
- ✓ d'aller dans les fermes, y compris des paysans moins proches de nos réseaux,
- ✓ de développer des outils en faveur de l'autonomie alimentaire des élevages.

Par ailleurs, le mode de financement de ces diagnostics et du temps de conseil qui pourrait en découler est une cerise sur le gâteau non négligeable.

Une URGENCE : mobiliser les structures départementales sur ce travail

C'est pourquoi dès maintenant il nous faut :

- Déterminer notre mode d'intervention au regard des moyens et compétences dont nous disposons.
- Savoir quelles sont les structures départementales et partenaires d'INPACT qui souhaitent s'impliquer dans ce travail ?
- Savoir quel niveau d'implication elles peuvent avoir (en fonction des compétences, du temps d'animateur disponible...)?
- Avoir par département une liste de paysan qui souhaitent s'engager dans ce dispositif et chez qui nous pourrions commencer les diagnostics dès février 2009.

Suite à la présentation de cette action, nous remettrons lors de l'AG du 9 décembre 2008 un questionnaire aux départements pour connaître leurs intentions.

Le conseil d'administration du 6 janvier aura pour thème l'autonomie alimentaire des élevages et permettra de définir précisément notre (ARDEAR + structures départementales) mode d'intervention.

Semences paysannes

Référents paysans : Alain Plantier (maïs), Christian Dalmasso (céréales à paille)

Chargés de mission : Gilles Pereau (remplaçant Honorine Périno)

Un groupe organisé et ouvert

Orientation et pilotage

Le groupe de travail sur les semences réunit deux fois par ans un « comité de pilotage » ouvert à tous les participants au projet. C'est à la fois un lieu d'information et d'échange sur les différents projets liés aux semences, et un organe de proposition sur les actions à mener. Il définit les grandes orientations de l'ARDEAR sur ce thème. D'autres réunions thématiques (sur les blés, les maïs, les fourragères) précisent les travaux sur chaque espèce.

Réunion	Propositions	Participants
10/9/07 Moirans 5^e Comité de pilotage	- Poursuivre les essais et s'intéresser aux caractères de qualité des variétés - Mettre en place une formation sur les méthodes d'évaluation des essais - Démarrer un travail sur les fourragères - Structurer le réseau Maïs pour la conservation des populations - Communiquer dans les centres de formation et sur Internet	11 dont 8 paysans
10/09/07 Moirans	Deuxième Rencontre des Semis Bilan des essais et tour de table des attentes de chacun pour l'année suivante, puis bourse d'échange de graines (maïs, blés et seigles)	19 dont 16 paysans
21/11/07 Vienne Fourragères	- Travailler en partenariat avec CORABIO - Proposer une formation pendant l'hiver - Mettre en place des essais	8 dont 4 paysans
2 et 9/4/08 Crest / La Biolle Maïs	<i>(voir la partie concernée)</i>	13 dont 9 paysans
3/3/08 La Tour du Pin 6^e Comité de pilotage	- Travailler sur l'organisation collective (maintenance et diffusion des variétés, langage et critères communs pour les décrire) > Rencontre des Semis 2008 - Poursuivre les actions de démonstration sur de nouvelles fermes - Poursuivre le travail sur les populations de maïs, avec Valérie Abatzian - Mettre en place des essais de fourragères pour lancer une dynamique - Proposer des formations techniques (production de semences, techniques d'expérimentation de variétés fourragères) - Communiquer à travers le site Internet et la lettre d'infos	8 dont 4 paysans

Des partenariats toujours vivants

Les liens se renforcent avec nos différents partenaires :

- le **Réseau Semences paysannes**, auquel nous participons activement, notamment à travers nos travaux sur les céréales à paille (*voir la partie concernée*),
- **CORABIO** : son travail sur les variétés potagères biologiques est complémentaire du nôtre, et nous travaillons ensemble sur les fourragères (*voir la partie concernée*),
- les **parcs du Grand Lyon**, notamment le parc de Miribel-Jonage : des variétés de blé et de seigle ont été semées et servent de support à des actions pédagogiques.

Une communication renforcée

Des efforts ont été faits pour mieux communiquer sur nos actions, à destination des paysans, partenaires et grand public. L'objectif n'est pas de convaincre une masse d'agriculteurs "tout-venant", mais plutôt de rassembler les personnes les plus motivées et de "préparer le terrain" pour être suivis ultérieurement. Trois supports ont été mis en place cette année :

- **une lettre d'information** (plus ou moins) bimestrielle : deux pages avec photos, articles et brèves sur les actions réalisées les semaines précédentes, et agenda des manifestations prévues. Cette lettre est mise en ligne sur le site Internet du RSP et envoyée aux acteurs du projet et aux partenaires, notamment les partenaires financiers. Ses objectifs : faire le lien avec les participants entre les actions, communiquer auprès de nos partenaires, nous faire connaître et rendre visibles nos travaux.
- **une plaquette de présentation** pour nous faire connaître et repérer par les personnes potentiellement intéressées par les semences paysannes dans la région. Elle est distribuée lors des manifestations (Fermes ouvertes, formations, salons...). Elle pourrait l'être également dans les centres de formation et sur Internet.
- **des pages sur le site Internet du RSP** : avec des parties fixes présentant l'ARDEAR et son projet Semences et des parties actualisées reprenant les articles de la lettre d'info, elles ont les mêmes objectifs que la lettre et la plaquette réunies. Elles visent notamment les personnes qui recherchent des semences paysannes en Rhône-Alpes.

Les fourragères, un nouveau chantier pour l'ARDEAR

En partenariat étroit avec CORABIO, l'ARDEAR développe depuis 2007 un nouveau chantier sur les semences fourragères et la restauration des prairies. Ce travail a été initié en 2006 par une formation de trois jours, intitulée « Choisir et cultiver sa semence fourragère biologique », portée par Agribio Ardèche. La participation variable des paysans et l'absence d'une suite concrète donnée à cette formation a montré que le thème des semences de prairie était beaucoup plus délicat que celui des céréales.

L'ARDEAR et CORABIO ont décidé de relancer ce chantier, en diffusant des semences au sein d'un groupe réduit de paysans, pour qu'ils les testent dans leur ferme. 29 échantillons de semences de graminées et de légumineuses ont été distribués au printemps 2008 à une dizaine d'agriculteurs répartis sur la région. Un premier bilan sera effectué à l'automne.

Les céréales à paille, fer de lance de nos actions sur les semences

Essais

Commencés en 2005, à l'initiative de la Conf'Isère et dans le cadre du groupe blé du RSP, les essais de variétés paysannes de blés et autres céréales à paille se poursuivent et prennent de l'ampleur, stimulés par les échanges nombreux au sein du réseau régional et du groupe national – notamment la tournée annuelle des blés, cette année dans le Grand Ouest.

- Premiers résultats encourageants

Ces variétés sont pour la plupart des variétés anciennes (variétés sélectionnées au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle) ou des populations de pays (cultivées par les paysans avant l'essor de la sélection « scientifique »). Deux années d'essais (2006 et 2007 – résultats 2008 pas encore disponibles), avec des conditions climatiques très différentes, ne donnent pas encore assez de recul pour tirer des conclusions définitives.

Néanmoins, les paysans sont, pour l'instant, relativement satisfaits de ces variétés. Outre l'autonomie semencière qu'elles apportent, leurs rendements ne sont pas inférieurs aux variétés modernes en conditions de culture biologiques, leurs pailles généralement hautes satisfont les éleveurs et la qualité boulangère des variétés été testées en panification est très satisfaisante. Selon les fermes, certaines variétés sont particulièrement appréciées, et la plupart donnent de très bons résultats en mélanges.

- Extension des essais

Les semences se diffusent depuis les fermes pionnières (cinq en 2005) vers de nombreuses autres (une trentaine en 2008), dans le cadre des journées organisées par l'ARDEAR et ses partenaires, mais aussi de façon informelle. Le nombre de variétés testées augmente lui aussi (une centaine aujourd'hui).

Un rendez-vous annuel, la « Rencontre des Semis » accueillait, le 10 septembre 2007 une vingtaine de personnes pour faire le bilan des essais et le point sur les attentes de chacun pour l'année suivante, et surtout pour échanger des graines et partager des expériences. Cette journée est co-organisée avec la Confédération paysanne d'Isère.

Formations Isère et Ardèche

Deux formations ont eut lieu cette année sur les céréales à paille. L'une était proposée par la Confédération paysanne d'Ardèche, à destination d'un public néophyte, et abordait la question des céréales depuis la culture jusqu'au pain.

L'autre, organisée par la Confédération paysanne d'Isère, était à destination des paysans déjà impliqués dans les démarches de sélection / conservation de variétés paysannes et s'intitulait « Évaluer des variétés de blés adaptées à nos fermes ». L'objectif était que les paysans échangent sur leurs pratiques d'observation des variétés de blés et de choix des semences. Après deux jours d'interventions, d'une chercheuse et d'un paysan, cette formation s'est conclue par une visite d'essais et une ouverture sur la qualité des blés et des pains.

Intitulé	Dates / Lieux Organisateur	Intervenants	Thèmes	Participants
Évaluer des variétés de pays de blés adaptées à sa ferme	9/01/08 Moirans Conf° 38	I.Goldringer INRA	Avec des apports agronomiques (cycle de développement, composantes du rendement) illustrés par ses programmes de recherche, Isabelle Goldringer a montré comment (et pourquoi) favoriser la diversité des blés cultivés par une gestion dynamique à la ferme.	20 dont 16 paysans
	16/01/08 Moirans Conf° 38	J.-F.Berthelot paysan	En retraçant l'histoire des céréales cultivées, Jean-François Berthelot a mis en évidence leurs capacités d'adaptation et montré comment, en pratiquant les mélanges, obtenir des blés de grandes qualités agronomiques et boulangères.	26 dont 23 paysans
	30/06/08 Torchefelon Conf° 38	Ch.Dalmasso paysan Ch.Rémésy INRA	Dans la continuité des deux premières journées, les participants ont visité les parcelles de multiplication et de production de Ch. Dalmasso, pour voir sur le terrain les résultats des essais et culture des variétés paysannes. Ch. Rémésy a insisté sur les bonnes pratiques boulangères qui permettent de tirer le meilleur parti des variétés anciennes pour fabriquer des pains de haute qualité nutritionnelle.	19 dont 16 paysans
Cultiver et panifier ses blés de pays	26 et 27/03/08 St-Fortunat / Eyrieux (07) Conf° 07	J.-P.Bognini, V.Bonnassieux paysans Ch.Toucry boulangère	L'objectif de ces deux journées était de comprendre l'origine des blés cultivés et les intérêts des variétés paysannes, depuis la culture jusqu'au pain, à travers des échanges théoriques et des ateliers pratiques.	20 dont 15 paysans

Fermes ouvertes et visites d'essais, des journées d'échange nombreuses et attractives

Cette année encore, le succès auprès des paysans des journées « Ferme ouverte » et des visites d'essais organisées dans toute la région ne se dément pas (une centaine de visiteurs en 2008).

Elles ont pour objectifs de faire connaître le travail réalisé dans certaines fermes pour se réapproprier les semences et de sensibiliser les agriculteurs de la région à ces questions. Elles sont aussi une occasion d'échange entre les paysans qui mènent des essais ; les visites de parcelles leur permettent de découvrir différentes populations et d'observer leurs différences et leurs intérêts. Ces rencontres sont un bon moyen de renforcer le réseau.

Sur l'exercice 2007-2008, cinq actions de démonstration ont été organisées sur les blés, en juillet 2007 (voir le rapport d'activités de l'an dernier) et en juin 2008. Au cours du printemps - été 2008, l'ARDEAR et ses partenaires ont proposé cinq journées :

Date / Lieu	Hôte Partenaire	Contenu	Participants
26/05/08 St-Paul en Jarez (42)	GAEC de la Revolanche ADDEAR 42	L'intervention de Guy Kastler sur les atouts des semences paysannes et la réglementation, et la visite des parcelles de blé de la famille Pitiot ont permis de montrer aux participants qu'il est possible de préserver l'autonomie de son système de production et la biodiversité des milieux naturels, tout en améliorant son revenu, à travers la culture de variétés de céréales de pays.	40
22/06/08 Châteauneuf (73)	Denis Novel Conf° 73	En faisant visiter sa ferme et en expliquant sa démarche d'agriculture paysanne, Denis Novel a montré comment produire durablement sur une exploitation à taille humaine en associant agriculture biologique, autonomie (semencière et alimentaire) et complémentarité des activités	30
8/07/08 Loëx (74)	EARL Baltassat	En expliquant ses démarches d'autoproduction - sélection de semences et en leur faisant visiter ses parcelles de variétés de céréales pures et en mélanges, Raphaël Baltassat a donné aux participants des éléments pour construire l'autonomie semencière de leur ferme et accroître la biodiversité cultivée dans les champs.	7
25/07/08 Vernoux (07)	D. Verron, B. Cœugniart Conf° 07	À l'occasion du battage de son blé de pays, Bruno Coeugnart a présenté sa démarche globale d'agriculture paysanne. Les participants ont constaté qu'il est possible de vivre sur une petite ferme, avec une activité diversifiée (élevage, maraîchage, céréales) et autonome ayant recours à la traction animale. L'autonomie semencière, la conservation de variétés locales et la valorisation de leurs qualités par la transformation (pain) sont des composantes essentielles de ce système.	27
28/07/08 Lanarce (07)	Antoine Guidot Conf° 07	À travers la visite de la collection de blés d'Antoine Guidot et le partage des expériences de paysans en montagne, les participants ont constaté qu'il est possible de cultiver des céréales et d'en faire du pain en montagne. Cette rencontre a permis aux participants d'avancer dans leurs recherches de variétés de blés rustiques, adaptés aux conditions difficiles d'altitude.	18

Une solution (provisoire) pour la récolte

Avec l'accroissement du nombre de variétés testées dans les fermes et des surfaces semées, la récolte manuelle devient plus difficile. Comme l'an dernier, la coopérative la Dauphinoise loue à l'ARDEAR une moissonneuse batteuse expérimentale, mais son transport pose problème. L'acquisition d'un matériel en commun est envisageable à condition qu'il puisse être subventionné (une piste existe). Mais, du fait de l'échelle régionale de l'expérimentation, le problème du transport de la machine d'une ferme à l'autre resterait entier.

Les maïs populations, poursuite du programme

En 2007, l'expérimentation 'maïs' s'est structurée autour d'une plate-forme de démonstration regroupant 22 populations de maïs de diverses origines, semées sur deux parcelles de sols différents. Elle a permis de proposer aux paysans de la région un échantillon de la biodiversité existante, et de comparer les populations entre elles, et avec une variété commerciale.

Formation 2007

Cette plate-forme a servi de support à une formation, le 2 octobre chez Alain Plantier, à Besayes. Douze personnes étaient présentes pour suivre la visite de la plate-forme, commentée par Valérie Abatzian. L'intervenante a restitué les observations réalisées sur la parcelle et a rappelé les principes de base à prendre en compte pour mener un travail de sélection / conservation sur le maïs. Les participants ont pu échanger sur leurs pratiques de production de semences de maïs et discuter d'une organisation collective nécessaire. C'est l'un des chantiers à conduire pour les années à venir.

Résultats de l'expérimentation 2007

Récoltées en novembre, ces parcelles de démonstration livrent des résultats encourageants. Si la variété hybride présente un rendement bien supérieur aux populations sur la parcelle la plus fertile, ce n'est pas le cas en sol pauvre, où son rendement se situe dans la moyenne. Ces résultats confirment la supériorité des variétés modernes en terme de rendement en « conditions de confort ». En revanche, la variété hybride ne semble pas adaptée à des conditions de culture plus rustiques, notamment avec un faible apport d'azote. En outre, elle est moins riche en protéines que les populations : -25% en moyenne ! En termes de précocité, on peut faire approximativement trois classes : la majorité des populations (dont l'hybride témoin) a eu cette année un cycle autour de 160 jours, trois populations sont plus précoces, et cinq nettement plus tardives.

Lancement de l'expérimentation 2008

Ces résultats nous encouragent à poursuivre, en 2008, nos recherches pour des maïs mieux adaptés à des conditions de culture rustiques et donnant des grains de bonne qualité alimentaire. Au printemps 2008, deux réunions de bilan et perspectives ont eu lieu :

Date	Lieu / Partenaire	Thème	Participants
2/4/2008	Crest (26)	Au cours de cette réunion, les participants – tous engagés dans une recherche d'autonomie semencière à travers des essais de populations de maïs – ont pu partager leur expérience et leurs observations sur ces maïs. Les principales populations diffusées dans la région ont été commentées et une stratégie a été construite pour les faire évoluer dans le sens des attentes des agriculteurs.	6
9/4/2008	La Biolle (73) Conf ⁿ 73 & Conf ⁿ 74	Les agriculteurs présents à cette réunion ont échangé leurs conclusions sur les populations de maïs qu'ils cultivent chez eux depuis trois à quatre ans. Ils ont évoqué les points forts et les points faibles des maïs populations, sur les différents aspects : autonomie de la ferme, désintensification des pratiques, composantes du rendement, technologies post-récolte. Ils ont organisé ensemble les essais de 2008 pour améliorer ces maïs.	9

Ces réunions ont permis de fixer les grandes lignes de l'essai 2008 :

- **Poursuivre l'acquisition de connaissances sur les différentes populations de maïs**
 - o une plate-forme d'étude et démonstration a été réimplantée chez Alain Plantier. Le suivi portera sur la précocité des populations, leur sensibilité aux maladies, les composantes du rendement et la richesse en protéines.

- un essai de fertilisation est mené chez François Sausse sur le Bardot de Bresse, avec trois modalités d'apport d'azote (sous forme de farines de plumes à 90, 120 et 150 unités), sur un précédent soja unique.
- **Multiplier, améliorer et diffuser les semences de ces populations** : trois parcelles isolées de production de semences sont suivies en Savoie et Haute-Savoie. Le but est d'aider les paysans à sélectionner et conserver ces populations.
- **Sensibiliser et former les agriculteurs** : ces essais et les autres fermes qui cultivent ces maïs serviront de support à des actions de sensibilisation et de formation. Des journées de rencontre y seront organisées pour permettre aux paysans d'échanger sur leurs pratiques, d'améliorer leurs connaissances et de diffuser ces variétés.

Perspectives 2008 - 2009

- poursuivre le travail d'expérimentation sur les céréales à paille et le maïs : essais, formations et démonstrations. Recherche sur les caractères de qualité des variétés. Recherche d'une solution pour les récoltes (acquisition d'une machine ?). Réflexion sur l'organisation collective en céréales à paille (maintenance et diffusion des variétés, langage et critères communs pour les décrire), et en maïs (structuration pour la conservation des populations)
- développer le travail sur les fourragères : suivre les essais paysans, proposer des formations techniques (production de semences, techniques d'expérimentation de variétés fourragères), en partenariat avec Corabio.
- poursuivre le travail de sensibilisation des agriculteurs, mais aussi des élus, des consommateurs et des autres acteurs des filières. Prolonger les contacts avec les meuniers et les boulangers en vue d'une valorisation des variétés anciennes.
- communiquer à destination des jeunes en formation et utiliser Internet pour faire connaître notre travail et publier des références.

ECHANGES VILLE-CAMPAGNE ET NOUVELLES RELATIONS PRODUCTEURS CONSOMMATEURS

Référents paysans : Paul Chataignon et Alain Lhopital

Salariés : Martial Granjon (ADDEAR 42), François Monat (ARDEAR / ADDEAR 69), 8 quai Maréchal Joffre 69002 Lyon / 04.78.38.29.20 / ardear.villecampagne@orange.fr

Rappel du rapport d'orientation 2007

« (...) L'ARDEAR souhaite mettre en valeur le travail des paysans non seulement dans (sa) dimension économique, mais aussi dans sa dimension sociale et environnementale. Cela demande d'avoir des outils et des moyens de communication et de tisser des partenariats avec les citoyens et consommateurs. L'enjeu est avant tout la connaissance et la compréhension de l'autre. (...) De manière plus concrète, il s'agit de donner envie de faire le métier de paysan, valoriser le produit et la manière de produire (agriculture paysanne). (...) Par l'échange avec les citoyens nous pourrions prétendre atteindre cet objectif. Le produit est actuellement le principal support de cette rencontre. Il nous a permis de développer des actions autour du commerce équitable et des circuits courts, et de lancer une plate-forme de commercialisation des produits de nos fermes.

La charte de l'agriculture paysanne, avec son outil de diagnostic, permet de mesurer le degré d'engagement des paysans dans la démarche d'agriculture paysanne (...) et (les) aider à définir des marges de progrès possibles. Cette charte doit maintenant servir de base à la construction d'outils d'échanges et de communication vers différents publics (paysans, citoyens, consommateurs, élus). (...) Nous devons aussi développer de nouvelles formes d'échanges : l'intervention auprès des jeunes en formation (agricole ou non), des groupes locaux d'échanges de pratiques, des rencontres avec les élus locaux... » (*extraits du rapport d'orientation 2007*)

En 2008, trois axes de travail:

Mieux comprendre les attentes des consommateurs "lambda" non militants, moins informés, au pouvoir d'achat limité

L'ADDEAR 42 a poursuivi son étude pour mieux cerner la demande de produits locaux culturels des populations stéphanoises de confession religieuse musulmane. Ces travaux doivent permettre à terme de répondre aux attentes de ces consommateurs urbains ayant des prescriptions religieuses et d'orienter les producteurs sur des modes de production et de transformation répondant à ces spécificités. Cette étude au fil de son avancée s'est orientée vers l'idée de mettre en place une AMAP* pour approvisionner ces consommateurs. Une rencontre entre des producteurs et des familles du Centre Social d'Izieux le Creux a également été mise en place en avril 2008 dans le but de développer un projet de sensibilisation autour de l'alimentation. Dans cette optique des rencontres avec des représentants de la communauté musulmane se sont tenues.

Créer des partenariats pour limiter les intermédiaires des filières classiques

L'implication de l'ADDEAR 42, pour un développement coordonné et une pérennisation des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) en place se sont poursuivies en 2007-2008. Parallèlement, une rencontre entre des paysans et différents acteurs du quartier de Beaulieu (St Etienne) a eu lieu, pour envisager la création d'une épicerie sociale et solidaire.

L'enquête sur l'acceptabilité d'une structure collective d'abattage/transformation en produits carnés sur le territoire des Monts du Lyonnais s'est poursuivie. Une stagiaire a conduit au cours de l'année 2007 l'étude d'acceptabilité de la structure collective auprès de producteurs sur le territoire des Monts du

Lyonnais. En 2008, le projet poursuit son chemin, mené désormais par la Chambre d'Agriculture.

Toujours dans la Loire, des démarches ont été entreprises auprès de collectivités locales pour mettre en place un approvisionnement de restaurants scolaires. Ce projet permettra d'envisager, pour les producteurs, les perspectives conséquentes de débouchés que représente la restauration hors foyer. Il apportera également des éléments de réponse et d'expérience à la demande croissante de relocalisation de l'approvisionnement en produits alimentaires exprimée par les collectivités locales, des groupes de consommateurs (restaurant inter administratif). Pendant la phase expérimentale d'approvisionnement, il est prévu sur 2 mois dans un premier temps de fournir tous les jours 3 ou 4 établissements pilotes du territoire de la Communauté de Communes de Balbigny en produits locaux de saison. A travers cette action cela permettra de maintenir des fermes nombreuses et diversifiées et de réaliser une sensibilisation à la consommation « responsable » auprès du jeune public. Pour mener à bien ce projet et envisager sa mise en œuvre concrète sur le territoire concerné, des entretiens et des rencontres de travail ont été organisés entre des agriculteurs, élus et administratifs (conseil général, Communauté de Communes, ...). Dans le même temps des dossiers ont été montés en partenariat avec les chargés de mission de ces collectivités locales (Pôle agro alimentaire Loire, Communautés de Communes).

Accompagner les producteurs pour valoriser une certaine idée des circuits courts et promouvoir une agriculture paysanne dans ces circuits

Dans la Loire, des actions de formation sont mises en œuvre, en partenariat avec l'Alliance Rhône Alpes, à destination de producteurs pour leur donner des outils et de la méthode pour mieux s'inscrire dans ces démarches de valorisation locales de leurs produits et de rémunération plus juste de leur travail.

Dans le Rhône, un second stage « démarche d'agriculture paysanne et circuits courts » a été mis en place, début 2008: 8 paysans, d'Alter Conso et d'@ deux pas des champs ont pu, en 2,5 jours, échanger autour de leurs pratiques et de la démarche d'Agriculture Paysanne, faire le diagnostic « Charte AP* » de leur exploitation et s'engager auprès de leur circuit court de distribution sur des pistes d'améliorations de leurs pratiques. Des salariés d'Alter Conso et d'@ deux pas des champs étaient présents.

Le but est bien d'éviter le galvaudage des idées défendues par l'ARDEAR et ses partenaires (Alliance, Alter Conso, @ deux pas des champs, Arbre à Légume, Croc'ethic) au sein de ces circuits, d'engager un dialogue sur le thème de l'agriculture paysanne entre consommateurs et producteurs, sur la base d'outils performants et avec la volonté d'apporter des garanties aux premiers tout en confortant les seconds dans leur démarche. Ce stage proposé par l'ADDEAR 69 est bien en cohérence avec le travail amorcé au même moment par l'ARDEAR et les partenaires cités.

En effet, fin 2007, l'ARDEAR met en place un groupe de travail sur l'Agriculture Paysanne, dont le but est à la fois de travailler à une remise à jour de l'outil de diagnostic et de réfléchir à des questions telles que: « comment communiquer sur l'Agriculture Paysanne auprès des paysans? Et auprès des consommateurs? ». Après les premières réunions, il est décidé d'intégrer dans le groupe des représentants de circuits courts de la région lyonnaise défendant sensiblement les mêmes valeurs et le même type d'agriculture. L'enjeu qui apparaît immédiatement est la nécessité de s'associer pour faire valoir ensemble ces valeurs et cette agriculture, dans un contexte où les initiatives se multiplient, jouant parfois un discours ambigu sur une agriculture « bio », « durable » ou « solidaire », sans apporter vraiment de garanties.

Ainsi, après un travail sur les valeurs portées en commun par toutes ces structures, naît peu à peu un véritable « collectif » (@ deux pas des champs, Alliance, Alter Conso, Arbre à Légumes, Ardear et Croc'Ethic) et le projet de communiquer ensemble: par le biais d'une plaquette d'une part (prévue pour fin 2008), ainsi que par la participation commune à des événements (Rencontres Solidaires organisées par la Région et prévues en novembre 2008). Le collectif (dont le nom n'a pas encore été choisi, et qui pourrait à terme s'élargir à des structures non spécifiquement lyonnaises) repose sur la déclinaison d'une douzaine de critères d'appartenance articulés autour de trois « valeurs » fondatrices:

- une Agriculture citoyenne et territoriale (7 critères)

- dans le cadre d'une Economie Sociale et Solidaire (4 critères)

- avec un mode de distribution responsable (6 critères)

Enfin, le projet LIPROCO* a pu démarrer début 2008, grâce au financement du Programme pour et Sur le Développement Rural (PSDR). Ce projet associe des chercheurs de la région dans différentes disciplines et des acteurs du développement rural (Alliance, Ardear, Avec, Civam, Chambre Régionale d'Agriculture notamment) dans le but d'analyser et de comprendre les multiples initiatives de vente en circuits courts, et d'apporter des outils aux acteurs du développement pour améliorer leur action. Les premières réunions ont été consacrées à organiser le fonctionnement du groupe et à mettre en commun la documentation de chacun. Le projet dure jusqu'à 2010 (inclus), et devrait déboucher sur des publications scientifiques et des actions de formation pour les acteurs du développement rural.

Perspectives

Dans la Loire, les producteurs souhaitent continuer à s'impliquer dans le développement de circuits de proximité. A ce titre l'accompagnement du développement des AMAP sera poursuivi avec la volonté de s'adresser également aux minorités, notamment la communauté musulmane. Pour pérenniser ces débouchés et apporter des garanties aux consommateurs, un travail va être entrepris auprès des producteurs pour signaler leur engagement dans des pratiques d'agriculture paysanne.

Toujours sur la relocalisation des échanges, le souhait est que les perspectives de travail avec la restauration scolaire aboutissent. Ceci permettrait également de réaliser un travail d'éducation à l'alimentation et de promotion d'une consommation responsable.

Dans le Rhône, les stages « démarche d'agriculture paysanne et circuits courts » seront à nouveau proposés aux producteurs du département engagés chez Alter Conso et @ deux pas des champs et éventuellement à d'autres producteurs des départements limitrophes.

Ce type de stage, pourrait effectivement avoir lieu, à terme, dans bien d'autres départements où l'on trouve des producteurs engagés dans des circuits courts ou des projets promouvant une agriculture durable ou paysanne (un lien avec les producteurs du projet Fermes du Monde pourrait par exemple être fait).

L'ARDEAR souhaite pouvoir soutenir les départements qui projettent de développer des actions d'échanges ville-campagne. C'est pourquoi un travail a été initié, en septembre 2008, pour recenser les idées et les projets en gestation au sein des structures départementales: ensuite, si des départements souhaitent être appuyés dans leur projet, un nouveau chantier d'appui au réseau s'ouvrira peut-être pour l'ARDEAR au cours de l'année prochaine.

Enfin, une partie du travail à accomplir consistera bien sûr à poursuivre les actions en cours et les mener à bien: projet Liproco, constitution d'un collectif lyonnais – et pourquoi pas, à terme, régional? - de circuits courts.

Le financement de ces actions

- le Conseil Régional Rhône-Alpes, par le biais de la convention signée avec la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR)
- le Programme pour et Sur le Développement Rural (PSDR 3) qui finance le projet Liproco sur des fonds européens et nationaux
- le Vivéa qui finance les actions de formations menées par les départements

Sigles

AMAP: Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne / AP: Agriculture Paysanne

LIPROCO: « Lien Producteurs - Consommateurs »

PLATEFORME DE DISTRIBUTION DE PRODUITS REGIONAUX: @ DEUX PAS DES CHAMPS

Référents paysans : Alain Lhopital

Salariés : François Monat (ARDEAR / ADDEAR 69) , 8 quai Maréchal Joffre 69002 Lyon / 04.78.38.29.20 / ardear.villecampagne@orange.fr

Rappel du rapport d'activité 2007

On rappellera que la plateforme « @ deux pas des champs » est portée par l'association « Insertion et Terroirs », initiée en 2007 par l'ARDEAR et l'association de réinsertion Estime. Elle fonctionne comme un circuit court de distribution où les consommateurs passent commande et sont livrés sur leur lieu de travail. Ses objectifs ? Promouvoir une agriculture paysanne, favoriser le lien producteurs – consommateurs ainsi que l'insertion de demandeurs d'emploi.

Le rapport d'activité 2007 indiquait dans le chapitre « perspectives »: « l'objectif est de vendre les premiers paniers en novembre 2007. Un gros travail opérationnel reste à faire en vue de cette échéance: trouver un local (la recherche débute en juillet), réaliser le site web et les investissements, etc. La plateforme bénéficiera du soutien de l'ARDEAR dans la phase de lancement, puis, au cours de l'année 2008, elle devrait gagner son autonomie ».

2007-2008: l'année du démarrage !

Juillet – décembre 2007: terminer la mise en place

Les six derniers mois de l'année ont permis de:

- développer la stratégie et les outils commerciaux de l'association Insertion et Terroirs: choix du nom « @ deux pas des champs » et développement du site internet www.adeuxpasdeschamps.com permettant de passer les commandes
- recruter le premier salarié, Antoine Jan
- trouver un local (à Corbas) l'équiper (bureau et matériel de bureautique, matériel de conditionnement – caissettes plastiques, chariot élévateur, balances, rayonnage pour le stockage et la mise en paniers)
- affiner le fonctionnement logistique de la plateforme
- démarcher les entreprises pour trouver les premiers sites de distributions

Fin 2007, des contacts avancés sont établis avec plusieurs entreprises. La première distribution a lieu le 19 décembre 2007 à Urbalyon, l'agence d'urbanisme du Grand Lyon.

Janvier – juin 2008: phase de test du fonctionnement de la plateforme

Durant toute cette période, il s'agit à la fois d'effectuer les premières livraisons, de rôder le fonctionnement et de trouver de nouveaux clients. La plateforme tourne avec deux salariés: Antoine et François, salarié ARDEAR mis à disposition pour le démarrage.

La montée en charge se fait de façon progressive: à Urbalyon (livraisons les jeudi soir), se rajoute rapidement le CRES Total (livraisons le mardi), puis le site de Lyon Gerland (livraisons le vendredi après-midi). Les trois premiers mois, l'effort est surtout mis pour mettre au point le fonctionnement logistique, assez lourd, puisque reposant sur des commandes libres (effectuées à j-3), sans système contractuel. Ensuite, une fois l'outil de gestion des commandes, de comptabilité à peu près rodé, l'effort est

reporté sur le développement des outils commerciaux et le démarchage pour ouvrir de nouveaux sites.

Ainsi, fin juin 2006, @ deux pas des champs livre tous les jours sauf le lundi et le mercredi, sur 8 sites de distribution: sur ces 8 sites, 2 sont ouverts à tous (CTRC et Lyon Gerland), les autres étant réservés aux salariés des entreprises: Agence de l'Eau, Cres, Polaris, Radiometer, Urbalyon, Grand Lyon, Cé-léos.

Le mois de juin est également l'occasion pour @ deux pas des champs d'organiser la première ferme ouverte, au GAEC du Pis des Lys, qui réunit une quinzaine de producteurs et des consommateurs, autour d'un dialogue sur les circuits courts et l'Agriculture Paysanne. Cette expérience, fort appréciée par les consommateurs, sera réitérée.

Un premier bilan après 6 mois de fonctionnement:

En juin 2008, le nombre de commandes hebdomadaires fluctue entre 65 et 75 paniers, chiffre encore assez éloigné du seuil de rentabilité de la structure (estimé à environ 200 paniers/ semaines). Cependant, les consommateurs sont globalement satisfaits, notamment par la souplesse que leur offre le système (pas de contrat d'engagement, offre de produits assez large et détaillée, livraison collective sur le lieu de travail). Le bon fonctionnement d'@ deux pas des champs est tout d'abord conditionné par son système logistique : il doit permettre de gérer les commandes réalisées sur le site web. Ce système est assez gourmand en main d'oeuvre, mais il fonctionne plutôt bien aujourd'hui. Puisque les consommateurs sont entièrement libres de commander (ou de ne pas commander), deux autres exigences conditionnent le fonctionnement de la plateforme : la première est une constante qualité de l'offre de produits. La seconde est la nécessité d'un suivi commercial permanent: cet effort doit permettre d'ouvrir de nouveaux sites de distribution, mais aussi d'augmenter la proportion de personnes passant commande chaque semaine au sein d'une entreprise (aujourd'hui, pour la plupart des entreprises livrées, moins de 10 % des salariés sont inscrits et seulement un tiers des inscrits passent commande). La réalisation de ce suivi commercial et d'opérations de communication (visites de fermes, etc.) requiert d'importants moyens humains et financiers. @ deux pas des champs aura donc sûrement besoin, pour se pérenniser, de davantage de main d'oeuvre (salariée et bénévole !).

La force du projet, mais aussi sa complexité, réside dans cette volonté de faire du commerce d'une autre manière : apporter un véritable service aux consommateurs, certes, mais en suivant une éthique sociale (insertion) , agricole (accompagnement des paysans dans l'Agriculture Paysanne) et de participation de chacun à la vie de la structure (paysans et consommateurs).

Perspectives

Début juillet, une seconde salariée, Laurianne, sera recrutée, pour amorcer l'autonomisation d'@ deux pas des champs vis-à-vis de l'ARDEAR. Une troisième personne sera probablement recrutée durant l'automne 2008, dans le but de permettre à Antoine et Laurianne de se libérer un peu de temps sur les tâches manuelles et d'en consacrer d'avantage sur le volet commercial.

Les objectifs sont à la fois d'arriver au seuil de 200 paniers / semaine à la fin de l'année, de sorte à pérenniser la structure, mais aussi de mettre en place l'activité d'Insertion en 2009.

Le financement de cette actions

Le temps de travail passé par l'animateur ARDEAR a été financé par le Conseil régional Rhône-Alpes, via la convention avec la DADR, le Vivéa sur la formation communication. L'ADDEAR 69, qui met également du temps d'animation à disposition de ce projet, possède aussi ses financements propres (Fondation de France).

INSTALLATION / CREATION D'ACTIVITES

Référents paysans : Thérèse Nesme et Jean Baptiste Gallot .

Salariée : Catherine Dulong

Rappel sur le rapport d'activités 2007

En lien étroit avec les partenaires du projet¹ et les Addear de la Loire et de l'Ain, la phase d'expérimentation du programme Equal APPETI² se poursuit au travers d'actions de:

- **Formation/ accompagnement** : formation « De l'envie à la formalisation », accompagnement individuel, animation de réseaux de tuteurs, réalisation d'un annuaire de porteurs de projets ...

- **Animation territoriale** : réalisation d'un guide foncier, actions autour des multiservices, travail sur la transmission, réalisation d'une exposition sur l'agriculture de demain dans l'Ain...

La période de 2007-2008 sera marquée par la fin d'APPETI : la phase d'expérimentation s'achèvera fin 2007 ; elle sera suivie de 9 mois de capitalisation et essaimage (action 3). Cette dernière étape du projet permettra à la fois de formaliser notre expérience mais aussi de construire de nouveaux partenariats et envisager les suites du projet.

En parallèle de ce travail sur la création d'activités, l'ARDEAR renforcera son rôle de coordination régionale sur l'installation agricole.

APPETI

L'ARDEAR est l'un des Partenaires De Développement (PDD) du projet. Avec l'AFIP Rhône-Alpes, elle a aussi été impliquée dans la coordination des phases d'expérimentation et de capitalisation durant lesquelles elle a secondé l'Université Jean-Monnet, puis l'AFIP Nationale dans leur rôle de tête de liste. A ce titre, l'ARDEAR a participé à la fois au comité d'orientation, aux comités de pilotage et au secrétariat. Elle a aussi été chargée de coordonner les recherches de co-financements en 2008.

1- Phase d'expérimentation (jusqu'au 31/12/07)

• Formation « De l'envie à la formalisation »

L'ARDEAR a animé la quatrième session de la formation « De l'envie à la formalisation » : 11 porteurs de projets de la région Rhône-Alpes ont ainsi pu approfondir leur idée de projet³ au travers de 5 modules de 3 jours, réalisés sur des territoires différents :

- **M1** : faire le point sur soi, ses motivations, ses compétences au regard du projet. Pélussin.
- **M2** : s'organiser autour de son projet, connaître les personnes et lieux ressources. Bugey.
- **M3** : intégrer les caractéristiques du territoire pour la réussite de son projet. Montrevel en Bresse.
- **M4** : savoir présenter oralement et par écrit son projet à différents publics. Ste Foy les Lyon
- **M5** : confronter son projet aux réalités du marché et du lieu d'installation. Marlhès.

¹ Les partenaires du projet sont : l'AFIP Rhône-Alpes, l'Université Jean Monnet de St Etienne, Saint-Etienne Métropole, le CFPPA de Belley, le CFPPA des Sardières.

² Accompagnement à la création d'activités de Porteurs de Projets et de Territoires Innovants

³ Voici quelques projets accompagnés lors de cette formation : accueil en yourtes et activité de maraîchage, installation collective en chèvre (production lait, transformation, vente directe fromages), miel, et pain, activité de contes, entreprise de fabrication de plaquettes bois, café pour enfants, relaxologue etc.

- **Groupes de dynamisation et soirées de rencontres entre porteurs de projets**

Afin de pérenniser les dynamiques collectives créées lors des formations, nous avons organisé des soirées de rencontres entre porteurs de projets. La première a eu lieu dans le cadre de la formation « De l'envie à la formalisation » : elle était ouverte aux 46 porteurs de projets ayant suivi cette formation⁴. Suite à cela l'ARDEAR a travaillé avec un groupe de 3 porteurs de projets pour organiser une seconde rencontre, ouverte à l'ensemble des personnes accompagnées (plus d'une centaine). Cette soirée a réuni une vingtaine de porteurs de projets au Centre Social de Lavieu à St Chamond. Cette dynamique devrait continuer sur le territoire de St Etienne Métropole, en lien avec les porteurs de projets de la coopérative d'activités Talents Croisés.

- **Annuaire de porteurs de projets suivis en Rhône-Alpes**

L'ARDEAR a coordonné la création d'un annuaire des porteurs de projets accompagnés et/ou formés dans le cadre d'APPETI. Environ 120 personnes ont été contactées individuellement et sont recensées dans cet ouvrage qui a pour principal objectif de faciliter la mise en réseaux et l'entraide entre porteurs de projets.

- **Formation pour les tuteurs : « Devenir accompagnateurs de porteurs de projets »**

L'Addear de la Loire a organisé et animé une formation à destination de paysans ou autres professionnels souhaitant devenir tuteur de porteurs de projets. Les objectifs de cette formation étaient :

- de soutenir et rassurer les tuteurs dans leur mission d'accompagnement
- de donner des outils aux tuteurs pour remplir au mieux leur mission
- d'organiser le fonctionnement du réseau de tuteurs.

9 personnes (dont 1 profil non agricole) ont pu bénéficier de ces 4 journées de formation. Une journée officielle de lancement du réseau a ensuite été organisée le 31 janvier 2008 afin de faire connaître cette initiative.

- **Evaluer les actions expérimentées dans le cadre d'APPETI**

Cette année a été marquée par un important travail d'évaluation des résultats et des impacts du programme APPETI.

Chacune des actions a ainsi été évaluée individuellement : au travers d'interviews individuelles ou en groupe, grâce à des questionnaires de satisfaction, en tenant compte de la participation à ces actions etc. Un travail transversal d'évaluation des impacts a aussi été réalisé auprès des élus, de groupes de porteurs de projets, des partenaires d'APPETI, des organismes et structures qui ont conduit des actions avec nous.

Les résultats de cette évaluation ont été compilés dans des rapports d'évaluation et ont été rendus publics lors du comité d'orientation de décembre 2007 et lors de deux soirées territoriales à St Etienne Métropole et à Montrevel en Bresse.

2- Phase de capitalisation et d'essaimage (Du 01/01/08 au 30/09/08)

L'ARDEAR, comme l'ensemble des partenaires d'APPETI, a choisi de s'engager dans une démarche de capitalisation et essaimage du projet. Ses objectifs étaient multiples :

- formaliser cette expérience pour pouvoir aisément la diffuser dans nos réseaux,
- partager et échanger nos réflexions et résultats avec d'autres acteurs,
 - créer de nouveaux partenariats, et envisager des suites du projet sur les territoires d'expérimentations ou de nouveaux projets en Rhône-Alpes.

⁴ Au total 4 sessions de formation ont eu lieu durant le programme APPETI

- **Formalisation des actions et démarches**

La première étape, coordonnée par l'Addear42, a été de formaliser une vingtaine d'actions et de démarches sous forme de fiches. Il s'agissait de :

- **Décrire les actions** : objectifs, durée, publics ciblés, partenaires associés, contenu de l'action, les résultats, moyens...

- **D'explicitier comment elles ont été mises en place** en soulignant notamment les points d'innovation, les savoir-faire mobilisés etc.

Ce travail permet d'avoir un recueil méthodologique, utile pour poursuivre, faire évoluer et diffuser cette expérience. Il a notamment été mis en ligne sur l'intranet du site de la confédération paysanne nationale afin d'en faire profiter le réseau des Addear et Confédération Paysanne.

- **Réalisation d'une brochure – argumentaire**

L'Addear de l'Ain a coordonné la création d'une brochure dite « argumentaire » visant à présenter succinctement APPETI auprès d'acteurs (notamment élus) de nouveaux territoires et pouvoir leur donner envie d'engager des actions ou projets en faveur de la création d'activités. L'ensemble des partenaires a participé à l'écriture de ce document qui contient à la fois une présentation des spécificités du programme, des réalisations concrètes, un test sur la création d'activité, des témoignages d'élus, de porteurs de projets : de quoi se mettre en Appéti(t) !

- **Organisation d'évènements en Rhône-Alpes**

5 évènements (dans le Forez (2), à Bourg en Bresse, à Lyon et à St Etienne Métropole) sont programmés en septembre 2008 afin de :

- sensibiliser élus, habitants, porteurs de projets à l'approche territorialisée de la création d'activité pour des publics discriminés.

- repérer d'autres territoires où nous pourrions essaimer les démarches expérimentées et impulser de nouvelles dynamiques locales d'accueil de projets et de créateurs.

L'ARDEAR est plus particulièrement en charge de l'organisation de la journée régionale qui se déroulera à Lyon le 25 septembre 2008 et qui s'intitule « La proximité : un enjeu pour impulser la création d'activité en territoires ruraux et péri-urbains ? ». Cette journée vise à sensibiliser agents de développements et techniciens de la création d'activités sur les démarches de proximité et sur les liens à créer entre eux pour mieux accompagner les élus et porteurs de projets dans leurs projets de création d'activités.

3- Bilan du programme APPETI

Le programme APPETI s'achèvera le 30 septembre 2008. Nous ne disposons pas de suffisamment d'espace dans ce document pour faire un bilan exhaustif des 4 années d'expérimentation de ce projet, voici quelques résultats saillant du programme⁵ :

Résultats quantitatifs :	Notre projet a aussi contribué à :
<ul style="list-style-type: none">- 87 personnes formées- 236 personnes accueillies et accompagnées- 26 cédants rencontrés- 34 personnes installées, 9 en cours- 37 communes concernées- 108 élus impliqués- 230 acteurs locaux impliqués	<ul style="list-style-type: none">- une évolution des perceptions des porteurs de projets à propos des élus locaux- la mise en confiance des porteurs de projets par rapport à leurs démarches- une évolution des perceptions des élus locaux sur la création d'activités

⁵ Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, les rapports d'évaluation du programme sont disponibles sur simple demande

INSTALLATION AGRICOLE

- **Structuration du poste de coordination régionale sur l'installation au sein du réseau ARDEAR- Confédération Paysanne de Rhône-Alpes**

Depuis le début de l'année 2008, l'animatrice de l'ARDEAR travaille à mi-temps sur la coordination régionale des actions liées à l'installation. Cette nouvelle orientation a nécessité de préciser dans un premier temps les missions prioritaires afin de répondre au mieux aux besoins des Addear. 3 réunions ont ainsi été organisées en lien avec la Confédération Paysanne Rhône-Alpes. A l'issue de ces rencontres, les structures départementales se sont prononcées sur les missions prioritaires de l'ARDEAR sur l'installation :

- 1- Appuyer individuellement les structures départementales dans la mise en œuvre d'actions ou de projets liés à l'installation (PSADER, réseaux de tuteurs, formation de cédants etc.)
- 2- Travailler sur le foncier (sensibilisation des élus, mise en lien offres /demandes ...)
- 3- Favoriser la mutualisation de compétences au sein du réseau (notamment en lien avec les compétences acquises dans le cadre d'APPETI).

Ces 3 missions requièrent une veille constante sur l'évolution des politiques et de l'actualité sur l'installation agricole et plus largement la création d'activités.

- **Suivi de l'évolution des politiques (régionale et nationale) sur l'installation agricole**

L'ARDEAR a participé à différentes réunions d'information et de concertation autour de la mise en œuvre de la nouvelle politique du Conseil Régional (révision de la Charte Régionale à l'Installation, modification des dispositifs d'accompagnement) ainsi que sur l'évolution de la politique nationale (Plan de Professionnalisation Personnalisé).

- **Accompagnement individuel :**

- **porteurs de projets**

L'ARDEAR est toujours sollicitée par des porteurs de projets et elle a donc poursuivi l'accompagnement individuel en amont du projet, dans la phase de formalisation : il s'agit notamment de réfléchir à l'adéquation entre projet professionnel et projet de vie, d'identifier les compétences nécessaires et celles à acquérir, de favoriser les rencontres avec des paysans, porteurs de projets et autres acteurs pour enrichir le projet et la réflexion etc.

- **cédants**

Suite à plusieurs demandes de paysans du réseau, l'ARDEAR a débuté l'accompagnement individuel de cédants. Tout comme pour l'accompagnement de porteurs de projets, il ne s'agit pas d'un appui technique mais plutôt d'une réflexion globale sur le projet de transmission, en lien avec le projet de vie, les valeurs défendues, l'environnement familial et humain...

NB : Ces activités d'accompagnement n'ont pas été définies comme prioritaires pour l'année à venir.

- **Montage d'un projet d'appui à la création d'activité dans le cadre du PSADER Alpes Sud Isère**

L'ARDEAR, l'Addear de l'Isère et l'AFIP, ont engagé une démarche pour répondre à un appel à projet tri-annuel dans le cadre du PSADER Alpes Sud Isère. Après avoir rencontré et échangé avec un groupe de paysans issus de ce territoire et motivés par le projet, les 3 associations ont construit un programme d'actions: il s'agira de repérer, sensibiliser et accompagner des porteurs de projets, des élus et des cédants dans leur projet de création ou reprise d'activités.

L'ARDEAR qui coordonne ce projet l'a présenté devant la commission agricole du territoire qui a donné un avis favorable. Les actions devraient débuter en novembre 2008.

PERSPECTIVES 2008-2009

L'année 2008 – 2009 sera marquée par la fin du projet APPETI et la mise en œuvre de nouveaux projets.

- **Fin du projet APPETI et suites dans la Loire**

Le projet Equal APPETI s'achèvera fin septembre, après un mois riche en évènements. La journée régionale du 25 septembre sera notamment un temps fort pour l'ARDEAR qui coordonne cette action.

Les perspectives de suites et d'essaimage du projet sont nombreuses, notamment dans la Loire (Saint-Etienne Métropole, Pilat, Forez et Roannais) où l'Addear42, l'AFIP et l'Université Jean Monnet continueront à accompagner la création d'activités en 2008 et 2009.

- **Démarrage du projet « Appui à la création d'activités en Alpes Sud Isère »**

L'ARDEAR a été retenue comme maître d'ouvrage sur un projet tri-annuel d'appui à la création d'activités. De nombreuses actions seront donc mises en place en liens étroits avec l'Addear38 et l'AFIP : soirées de sensibilisation à la création d'activités, sensibilisation à la transmission, formation de porteurs de projets, accompagnement de communes, accompagnement collectif et individuel de cédant ...

Le lancement de ce projet s'accompagnera de la délocalisation du poste de l'animatrice de l'ARDEAR qui sera désormais basé sur Vizille pour favoriser un travail de proximité avec les bénévoles du réseau et les autres acteurs du territoire. Elle continuera à effectuer des déplacements sur Lyon et dans le reste de la région pour remplir au mieux les missions de coordination régionale installation.

- **La relance d'une coordination régionale sur l'installation**

La réflexion menée en 2008 et 2009 pour structurer le poste de coordination a porté ses fruits. D'ores et déjà, l'ARDEAR s'est engagé dans plusieurs chantiers :

→ **Appui aux Addear :**

- dans la Loire : aide méthodologique sur la gestion de projet (DIACT, CTEF, etc.)
- dans l'Ain : accompagnement d'une réflexion sur les orientations de l'association en matière d'installation
- appui à toute autre structure départementale qui solliciterait l'ARDEAR

→ **Foncier :**

L'ARDEAR travaillera avec les associations Relier et AVRIL sur la création d'un guide national de sensibilisation des élus à l'accès au foncier (bâti et non bâti) et au logement pour appuyer la création d'activités en milieu rural.

→ **Mutualisation :**

L'ARDEAR participe à différents groupes ou projets⁶ qui favorisent la veille et la mutualisation de compétences avec d'autres réseaux ou structures. Il est essentiel de créer d'avantage de passerelles entre ces instances régionales ou inter-régionales et les Addear afin qu'elles puissent bénéficier de ces compétences et / ou informations.

⁶ Par exemple : groupe régional sur l'installation (piloté par la Chambre Régionale d'Agriculture), PSDR3 – programme de recherche / action – sur le thème de la création d'activités, réseaux d'Addear du Sud de la France qui travaillent sur l'accompagnement à l'installation.

Projet PPENSE

Référent : Dominique BISSARDON et Jean Louis NICOLAS

Animatrice : Stéphanie PIVETEAU et Marie PUPIER (remplacement congé maternité – juin 2007 à janvier 2008)

CADRE DU PROJET

Le projet PPENSE/Fermes du Monde est actuellement engagé dans **un programme de consolidation des échanges nord sud, en partenariat avec la Région Rhône Alpes** : programme sur 3 ans, qui a débuté en juillet 2007.

Objectif global	Consolider les échanges entre les producteurs de Rhône Alpes et les acteurs ouest africains, afin de : <ul style="list-style-type: none">développer et promouvoir les pratiques de commerce équitable nord sud et localsoutenir et valoriser les agricultures vivrières et paysannes au sud et au nord												
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none">Renforcer la mobilisation des producteursDévelopper les relations et les collaborations avec les acteurs ouest africains des filières équitables : en particulier sur le Bénin et le Burkina FasoConsolider et promouvoir la filière de produits Fermes du Monde®Communiquer et sensibiliser sur le commerce équitable et l'agriculture paysanne												
Financement	Trois conventions ont été signées et renouvelées, le 24 juillet 2007 et le 23 juillet 2008, entre la Région Rhône Alpes et l'ARDEAR, pour la mise en œuvre de ce programme : <table border="1"><thead><tr><th>Conventions</th><th>Montant 2007/2008</th><th>Montant 2008/2009</th></tr></thead><tbody><tr><td>L'animation et le suivi du programme Fermes du Monde</td><td>58 000 € (72%)</td><td>60 000 € (75%)</td></tr><tr><td>La recherche et le développement de produits Fermes du Monde</td><td>13 560 €</td><td>14 000 €</td></tr><tr><td>La production d'outils d'information et de sensibilisation ainsi que le développement des échanges et de la coopération Nord Sud dans le cadre du programme Fermes du Monde</td><td>27 000 €</td><td>31 000 €</td></tr></tbody></table>	Conventions	Montant 2007/2008	Montant 2008/2009	L'animation et le suivi du programme Fermes du Monde	58 000 € (72%)	60 000 € (75%)	La recherche et le développement de produits Fermes du Monde	13 560 €	14 000 €	La production d'outils d'information et de sensibilisation ainsi que le développement des échanges et de la coopération Nord Sud dans le cadre du programme Fermes du Monde	27 000 €	31 000 €
Conventions	Montant 2007/2008	Montant 2008/2009											
L'animation et le suivi du programme Fermes du Monde	58 000 € (72%)	60 000 € (75%)											
La recherche et le développement de produits Fermes du Monde	13 560 €	14 000 €											
La production d'outils d'information et de sensibilisation ainsi que le développement des échanges et de la coopération Nord Sud dans le cadre du programme Fermes du Monde	27 000 €	31 000 €											

ACTIVITES 2007/2008

Le projet PPENSE/ Fermes du Monde de 2007 à 2009 : Quel bilan ? Quelle direction ?

2008 a été pour le projet une année aux couleurs du Bénin avec une mission en février 2008 de deux paysans de l'ARDEAR au Bénin et un accueil en septembre 2008 de deux producteurs de l'UGPAT en Rhône Alpes. En 2009, ce sera le Burkina Faso, avec une mission prévue en janvier 2009. L'ARDEAR multiplie donc ces temps forts d'échanges, pour renforcer nos liens et construire des échanges d'idées, de réseaux et d'informations. Le réseau PPENSE s'étoffe, de nouveaux producteurs s'engagent et adhèrent à la démarche. Notre organisation interne se structure et prend une dimension régionale, qui demande de construire de nouveaux outils de gestion collective sur ce projet : création d'un comité de pilotage (8 membres en charge du suivi opérationnel) et mise en place d'espaces d'échange entre animateurs. L'essaimage continue et s'ouvrira à la Région Auvergne fin 2009, suite à une nouvelle collaboration entre la FRCIVAM Auvergne et l'ARDEAR. L'Association Fermes du Monde a vu le jour en mai 2008 et a pour objet la garantie et la bonne gestion de cette marque, le projet PPENSE restant intrinsèquement lié au projet d'Agriculture Paysanne et à l'ARDEAR. Deux enjeux se posent aujourd'hui : la mise en place de la gestion collective des produits et la formalisation d'un système de garantie de la démarche Fermes du Monde. Enfin, le partenariat avec le réseau Artisan du Monde (ADM) se renforce au niveau local avec les boutiques ADM et au niveau régional avec la Fédération ADM pour réfléchir à une démarche de commerce équitable local : plusieurs temps forts ont eu lieu, en lien avec un groupe national de la Confédération Paysanne. Aujourd'hui, l'objectif est de pouvoir formaliser cette démarche à travers des expériences concrètes et d'y associer un réseau plus large d'acteurs dont le collectif lyonnais des circuits courts.

Activités principales	Contexte/ enjeux	Actions réalisées en 2007/2008	Résultats	Actions à réaliser en 2008/2009
COORDINATION / ESSAIMAGE				
Coordination régionale du projet et des groupes ppenché	L'animatrice en charge du projet a été en congé maternité de juin à décembre 2007. Recrutement et remplacement sur la même période. Pilotage du projet par le groupe des Monts du Lyonnais. 4 groupes ppenché au niveau local dont un nouveau groupe en Ardèche.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 4 réunions interdépartementales ont été organisées (participation de l'ensemble des producteurs du réseau ppenché). ▶ Un comité de pilotage du projet a été constitué. ▶ Stage de 2 jours des animateurs en charge du projet : construire un dispositif d'animation région/département. 	Mise en place d'une organisation régionale du projet ppenché Bonne mobilisation des paysans aux réunions interdépartementales : entre 13 et 15 paysans participants.	Consolider l'organisation interdépartementale pour permettre un pilotage régional du projet avec : <ul style="list-style-type: none"> ▶ le renforcement du comité de pilotage : 8 membres ▶ le renforcement de la capacité de décisions des membres ▶ la mise en place des CIA (concertation inter-animateurs)
Animation des groupes ppenché départementaux	La convention tripartite avec les ADDEAR 69/42 n'a pas été reconduite, avec le désengagement de l'ADDEAR 42. Une nouvelle collaboration avec la FDCIVAM 07 se concrétise en 2007/2008.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 2 conventions, avec l'ADDEAR 38 et la FDCIVAM 07, ont été signées pour l'animation et l'essaiimage du projet ppenché au niveau local. 3 territoires sont ainsi couverts : l'Isère, l'Ardèche et la Drôme. Les autres départements sont animés directement par l'ARDEAR. ▶ 4 réunions locales dans les Monts du Lyonnais ont été organisées. 		Renforcer l'animation locale : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Convention avec l'ADDEAR 69 pour l'animation du territoire Monts du Lyonnais (69/42). ▶ Organiser des réunions locales dans les départements 38/07.
Information/Formation des producteurs <i>Et renforcement du réseau par l'adhésion de nouveaux membres</i>	Un constat après 3 ans d'essaiimage : la formation proposée permet de sensibiliser et d'informer les producteurs sur le commerce équitable et le projet ppenché. Elle permet de constituer un réseau de producteurs actifs qui s'engagent dans le projet (une trentaine) et un réseau plus large de producteurs soutenant cette initiative.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 2 modules de formation « s'inscrire dans une démarche locale de commerce équitable » ont été réalisés en Isère et Ardèche. ▶ 1 convention de stage avec l'ESE IER Poisy (74) : essaiimage en Pays de Savoie (facteurs de réussite, identification et information des producteurs) 	9 paysans ont participé à la formation en Ardèche, 5 en Isère. 17 producteurs sont entrés dans le réseau ppenché, dont une dizaine qui participent à sa construction.	Continuer l'essaiimage : <ul style="list-style-type: none"> ▶ 2 formations sont prévues en Drôme/Ardèche et Savoie. ▶ Un travail d'évaluation de la formation serait à mener pour en renouveler sa forme et son contenu. ▶ Initier une collaboration avec la FRCIVAM Auvergne pour envisager l'essaiimage du projet dans cette région.
Création et diffusion d'un bulletin trimestriel PPENSE	Projet non réalisé. Mise en place d'un outil d'information interne : « les nouvelles ppenché ».	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 7 bulletins internes « les nouvelles ppenché » ont été réalisés. 	Information mensuelle des membres du réseau ppenché.	Réaliser un bulletin ppenché externe à destination des partenaires (2 fois par an).

Activités principales	Contexte / enjeux	Actions réalisées en 2007/2008	Résultats	Actions à réaliser en 2008/2009														
DEVELOPPEMENT PRODUITS FERMES DU MONDE																		
Structuration de l'Association Fermes du Monde (AFDM)	Avril 2007, l'AG constitutive n'a pas eu lieu, faute de participants suffisants : report de la création de l'association. Une question posée : régime fiscal et conséquences financières ?	<ul style="list-style-type: none"> Information régime fiscal : l'AFDM sera soumise aux impôts commerciaux. Finalisation des statuts et établissement du compte de résultat prévisionnel. AG constitutive de l'AFDM, le 22 mai 2008 et dépôt officiel juin 2008. Rédaction d'une licence d'exploitation exclusive de la marque Fermes du Monde® à l'AFDM. L'ARDEAR reste propriétaire de cette marque et garante de la démarche ppensée. Dépôt à l'INPI. 	Création de l'AFDM « L'AFDM a pour principal objet de garantir le concept et la bonne gestion de la marque Fermes du Monde®. Elle assure la gestion collective de la marque et des produits Fermes du Monde. » extrait des statuts de l'AFDM. Présidente : Gisèle Allala	Mise en place du fonctionnement de l'AFDM : <ul style="list-style-type: none"> Ouverture compte et appel de fond auprès des paysans. Faire vivre l'AFDM : mise en place et gestion de la comptabilité et de la vie associative. 														
Gestion des achats/ventes collectifs	Cette partie a été gérée par l'ARDEAR sur cette convention, l'AFDM n'étant pas à ce jour créée. A partir de juin 2008, cette mission sera transmise à l'AFDM. A noter, nous intégrons aujourd'hui 6 produits du sud : l'ananas et la mangue séchées, le jus d'ananas, le sésame, l'hibiscus (bissap) et la citronnelle.	<ul style="list-style-type: none"> 4 commandes groupées de produits équitables du sud ont été passées (auprès de TLP SA, ANDINES et BIOTICK). Sont inclus les achats ARDEAR de produits tests pour les nouveaux producteurs. Mise en place d'une offre collective de « Paniers de Noël » pour la Ville de Chambéry, avec l'appui de ACO (pour 600 colis), projet qui n'a pas abouti (offre présentée mais non sélectionnée). 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Livraison</th> <th>2007/2008</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Mangues s.</td> <td>200 kg</td> </tr> <tr> <td>Jus ananas</td> <td>1000 l</td> </tr> <tr> <td>Ananas s.*</td> <td>60 kg</td> </tr> <tr> <td>Sésame</td> <td>33 kg</td> </tr> <tr> <td>Citronnelle</td> <td>4 kg</td> </tr> <tr> <td>Hibiscus</td> <td>20 kg</td> </tr> </tbody> </table> <p>* reliquat de la commande 2007 avec une 1^{ère} livraison de 200 kg en février 7200 produits ont été commercialisés (bilan 2007)</p>	Livraison	2007/2008	Mangues s.	200 kg	Jus ananas	1000 l	Ananas s.*	60 kg	Sésame	33 kg	Citronnelle	4 kg	Hibiscus	20 kg	Ces actions seront menées au sein de l'AFDM : <ul style="list-style-type: none"> Réaliser un catalogue des produits (enjeux = modalité d'actualisation <u>simple</u>). Améliorer l'approvisionnement des produits du sud et organiser les achats et ventes de produits. Création d'outils de gestion (convention de stage avec Bioforce juillet 2008)
Livraison	2007/2008																	
Mangues s.	200 kg																	
Jus ananas	1000 l																	
Ananas s.*	60 kg																	
Sésame	33 kg																	
Citronnelle	4 kg																	
Hibiscus	20 kg																	
Développer la gamme de produits Fermes du Monde <i>Appui à la création de nouveaux produits</i>	Accompagnement des producteurs dans la réalisation de produits Fermes du Monde sur leur ferme : mutualisation des expériences entre paysans et fourniture de produits du sud tests. Formation gastronomie non réalisée.	<ul style="list-style-type: none"> Journée d'échange avec Assetou Sodré sur la préparation des plats burkinabés à base de niébé, fonio en juillet 2008. Conception d'un nouveau format d'étiquette Fermes du Monde pour répondre aux exigences des nouveaux produits. 	<p>9 producteurs ont créé sur leur ferme une gamme Fermes du Monde</p> <p>3 nouvelles gammes de produits : terrines et plats salés sucrés, apéro/sitop à base de bissap, fromage apéritif sésame/citronnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir une formation gastronomie. Organiser un parrainage entre les paysans. Participer à la mise en place d'une nouvelle filière fonio, organisée par ADM au Burkina Faso 														
Démarche garantie produit	Lancement du travail sur la garantie produit avec le stage Bioforce.			Stage 6 mois pour définir une procédure de garantie produit														

Activités principales	Contexte / enjeux	Actions réalisées en 2007/2008	Résultats	Actions à réaliser en 2008/2009
ECHANGES NORD SUD ENTRE PRODUCTEURS ET ACTEURS DES FILIERES EQUITABLES				
<p>Echanges avec le sud Des missions au sud et des accueils/rencontres au nord</p> <p>L'UGPAT : Union des producteurs d'ananas du Bénin Le CSFT : Centre de Séchage de Fruits Tropicaux L'UFMB : Union fruitière et maraîchère de Bobo Dioulasso</p>	<p>La convention débute par un échange avec nos partenaires burkinabés de la filière mangue. Puis, l'année 2008 sera l'année du Bénin, avec la volonté de renforcer nos liens avec les producteurs d'ananas de l'UGPAT.</p>	<p>Echange Burkina Faso</p> <ul style="list-style-type: none"> Organisation de l'accueil d'Assetou Sodré (Centre Basné) et Paul Ouedraogo (UFMB) en Savoie, juin/juillet 2007. <p>Echanges Bénin</p> <ul style="list-style-type: none"> Rencontre avec Balbine AHANZO (directrice adjointe CSFT) à Chambéry, août 2007. Rencontre d'Appolinaire AHANZO (directeur CSFT) à l'occasion du Salon Européen Commerce équitable à Lyon, janvier 2008. Mission au Bénin, auprès du CSFT et de l'UGPAT, de Gisèle Allala et Hubert Minaud (paysans ppensés), février 2008. 		<p>Fin 2008 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Accueil des producteurs de l'UGPAT, Félix Dossous et Pascal Eguiadjé, en Rhône Alpes, septembre 2008. 2009 sera tourné vers le Burkina Faso : Une mission de l'ARDEAR est prévue en janvier pour rencontrer les acteurs des filières Andines à Bobo Dioulasso : identification et connaissance de ces nouveaux partenaires. Et possible, accueil de burkinabés à l'occasion du Festival Lafi Bala 2009.
<p>Accompagnement des acteurs au sud</p>	<p>Plusieurs axes d'échange ont été identifiés avec l'UGPAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> Echanger sur nos techniques de transformation Permettre l'accès à des informations diverses Ouvrir et mettre en contact avec d'autres structures de notre réseau. 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de 2 ateliers confiture au Bénin auprès du CSFT et de l'UGPAT et animés par Gisèle Allala. Suite à cet atelier, une fiche technique a été réalisée et envoyée aux partenaires du sud. Information sur le régime de retraite français et sur son organisation 		<ul style="list-style-type: none"> Mise en relation avec le réseau Accueil Paysan, pour accompagner l'UGPAT dans la construction d'un projet d'accueil sur leur ferme. Réflexion sur la gestion foncière et la sélection des plants. Appui au projet d'atelier de transformation de l'UGPAT
<p>Rencontres professionnelles sud nord sur l'agriculture paysanne et vivrière ouest africaine et le commerce équitable</p>		<p>Organisation d'une journée sur l'agriculture et les rapports nord sud, avec Valentin Beauval en Ardèche, mars 2008.</p> <p>Participation au Séminaire de la Région Rhône Alpes « coopération régionale et commerce équitable », février 2008.</p>	<p>Faible participation pour le premier événement.</p>	

Activités principales	Contexte/ enjeux	Actions réalisées en 2007/2008	Résultats	Actions à réaliser en 2008/2009
COMMUNICATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE PPEENSE/ FERMES DU MONDE				
Promotion produit/ démarche	Le projet PPEENSE reçoit de nombreuses sollicitations pour venir témoigner sur sa démarche et présenter ses produits et cela depuis ces débuts. 2008, le projet PPEENSE a acquis une légitimité d'action en tant qu'acteur d'un commerce équitable.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Participation au Salon Equitexpo à Paris et au Salon européen du Commerce équitable à Lyon. ▶ Participations à des salons, marchés au niveau local : comme le Salon St Just St Rambert (42), le Marché des Continents (73) et bien d'autres... ▶ Projections du Film Champs Mêlés au Festival du cinéma rural de la Biolle, au Halte du Doc (73)... ▶ Interventions locales auprès des lycées et lors de débats organisés... 	Bilan très positif du stand Fermes du Monde au Salon européen du CE : de nombreux contacts, un chiffre d'affaire de 2000 €. Le film Champs Mêlés est un outil de sensibilisation sur les démarches équitables, mais il n'est plus un outil de témoignage de notre projet PPEENSE.	Evènement important sur 2008/2009 : Participation au Festival Lafi Bala, juin 2009. Participation à la 2^{ème} édition du Salon européen du Commerce équitable à Lyon, nov 2009.
Production d'outils	Après avoir précédemment réalisé de nombreux outils de communication, l'ARDEAR a mené un travail d'actualisation de la plaquette et du site Internet www.fermesdumonde.fr .	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Actualisation de la plaquette Fermes du Monde et réimpression. ▶ Commande groupée des panneaux Fermes du Monde petit format pour les producteurs : à leur charge et pour une utilisation personnelle. 		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réalisation d'un court métrage sur le projet PPEENSE : un portrait de fermes du monde tel qu'il est vécu par les paysans ▶ Réalisation d'outils d'aide à la vente : brochure produit et autres
Sensibilisation à l'Agriculture Paysanne et au Commerce équitable	Ce fut l'occasion pour l'ARDEAR de collaborer avec AVSF sur un projet de sensibilisation des professionnels agricoles aux réalités du sud. De plus, l'ARDEAR participe à la réflexion sur un commerce équitable local avec un réseau d'acteurs nationaux et régionaux. Enfin, l'ARDEAR a souhaité réagir à la crise alimentaire mondiale, à travers la campagne « l'agriculture est malade, soignons la PAC », en lien avec le réseau ADM/ Confédération Paysanne.	<p>Organisation d'un débat « Souveraineté alimentaire : Brésil » avec AVSF en Isère, octobre 2007.</p> <p>Participation à une journée nationale d'échange « Vers un commerce plus équitable au nord », novembre 2007.</p> <p>Participation à un groupe de travail national de construction d'outils pour rendre accessible la Charte d'Agriculture Paysanne aux consommateurs</p> <p>Participation à une journée d'action « A table tout le monde ! » du groupe ppeense Ardèche. Cette journée est organisée par ADM, à Valence en juin 2008.</p>		<p>Participation au Rassemblement à Annecy et organisation d'un atelier sur le commerce équitable local, sept 2008</p> <p>Continuer le travail sur la définition d'un commerce solidaire et éthique nord nord. Renforcer la collaboration avec le réseau ADM sur le travail de formalisation de ces initiatives de commerce équitable local et y associer d'autres acteurs.</p> <p>Participation à la commission agriculture paysanne et vivrière de la coordination européenne de Via Campesina (CEVC)</p>

